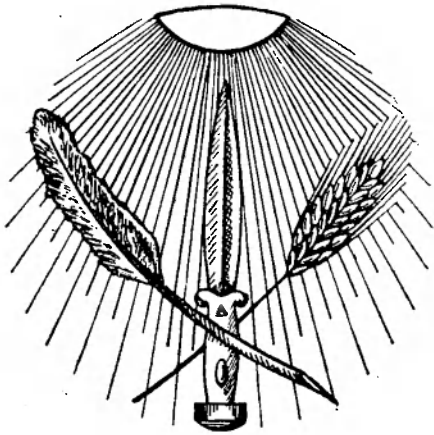


LP. GEN 136.



LA QUESTION KURDE

ses origines et ses causes

PAR

Le Docteur BLETCH CHIRGUH

PUBLICATION
de la
LIGUE NATIONALE KURDE
HOYBOUN
No. 6



IHSAN NOURI PACHA
Généralissime des forces nationales Kurdes.

LE CAIRE

IMPRIMERIE PAUL BARBEY

1930

Introduction

La nation Kurde, leur pays le Kurdistan, les aspirations de cette nation, les raisons pour lesquelles cette nation s'est révoltée contre les Khalifes et Padichahs, les Unionistes et se révoltent contre le Kémalisme sont des données très obscures pour la très grande majorité de l'opinion publique mondiale.

Le but de cet ouvrage est de faire connaître au monde civilisé l'origine, le passé et le présent de la nation Kurde et le Kurdistan.

De faire voir si les Kurdes méritent à être traités, comme ils ont été traité par l'Europe victorieuse et les Turcs.

De faire justice des calomnies noires et malhonnêtes des Turcs.

Mais s'agissant des Kurdes, nous ne voulons point les présenter nous-même mais bien laisser cette charge à l'élite des auteurs Orientalistes Européens qui ont étudié et connu le Kurdistan et les Kurdes, en leur donnant la parole :

Monsieur Alexandre Yaba, dans « Recueil de notices et récits Kurdes » publié en 1860 : écrit.

« Il y avait jadis un bon nombre d'écoles dans le Kurdistan et l'on y montrait beaucoup de goût pour les sciences. Dans toutes les villes, dans toutes les provinces, dans tous les bourgs et villages du Kurdistan on ne pouvait manquer de rencontrer une, deux, trois écoles et quelquefois même davantage.

« C'est à l'envi que les gouvernants et les habitants protégeaient les écoles et les savants. Grands et petits dans le Kurdistan estimaient à leur valeur les arts et les sciences. On trouvait des professeurs distingués à Djéziré, à Imadi, à Soran, à Saard et dans d'autres endroits. Pour devenir licencié il fallait suivre douze différents cours. Les écoles, les professeurs et les lettrés ont aujourd'hui presque entièrement disparu ou du moins ils y sont bien rares ». X

Monsieur B. Nikiline dans « Quelques observations sur les Kurdes » :

« Pour donner un trait des mœurs, signalons que la prostitution est inconnue chez les Kurdes et que pour la définir ils sont obligés d'emprunter des mots turcs.

« Le Kurde a son foyer, il est plutôt monogame et sa femme jouit d'une grande autorité dans la vie de l'intérieur. C'est elle qui dirige la maison et les domestiques sont sous ordres; c'est elle qui pendant les repas distribue les portions et sans sa permission on ne se met pas à manger. En l'absence de son mari, elle reçoit les visiteurs, les régale et cause librement avec eux. Elle ne se voile pas comme les autres musulmanes. Les mariages se font par amour et les fiancés se voient se connaissent avant la noce, tandis que chez les autres musulmans les mariages sont contractés en dehors de la volonté des futurs conjoints par l'intermédiaire des tiers. Dans ses occupations journalières, le Kurde est un cultivateur assidu. On est surpris, en voyageant dans les coins perdus du Kurdistan, de voir combien de travail obstiné il emploie pour arracher à la montagne trop ingrate les richesses qu'elle détient avec avarice ».

La grande Encyclopédie, tome XXI :

« Les sentiments de famille sont très développés. Les Kurdes sont sincères, honnêtes et hospitaliers. Les femmes sont plus libres qu'en Turquie, sortent sans voile. La polygamie n'existe que chez les riches. Ils détestent les Turcs. Les Kurdes adorent la musique et la danse ».

Monsieur Henri Binder, dans « A traveler in Kurdistan » :

« En somme les Kurdes sont des beaux hommes, forts, intelligents, d'un joli type et lorsque la civilisation les aura policés, ils seront supérieurs à leurs voisins les Turcs ».

Monsieur E. B. Soane, dans « Two years in Kurdistan » :

« Le jour où la conscience nationale des Kurdes se réveillera, l'Etat Turc s'émiettera devant eux ».

L'Abbé Paul Beidar dans sa « Grammaire Kurde », Paris 1926 :

« Allègre, harmonieuse, simple, précise riche et variée, facile à apprendre, cette langue captive et elle a son charme. Ses proverbes ont une grande vogue et ils sont admirables; ils forment la base et le noeud de toute la conversation et ils sont vraiment l'apanage de la langue Kurde. Sur chaque chose, sur toute matière, le Kurde a un proverbe et ces proverbes servent de code et de règle de vie. Toute la nature y passe et la sagesse des Kurdes a tout vu et dit dès les premiers temps. Non moins éloquente que philosophe, la langue Kurde est foncièrement poétique et sa poésie embrasse toutes les branches et traite de toute la nature ».

Monsieur Martin Hartmann, dans Fünf vorträge über den Islam », Leipzig 1912 :

« Le jour où la nation Kurde aura à sa tête l'homme qu'il lui faut, la volonté et la puissance qu'elle mettra dans la collaboration à servir la culture et la civilisation universelle, lui attireront le respect et l'étonnement du monde entier ».

Monsieur F. Charmoy, ci-devant professeur à l'Institut Asiatique de St. Petersbourg et membre de l'Académie Impériale des Sciences de Petersbourg, dans son avant-propos au Cherefnamé (Histoire des Kurdes) publiée en 1868-1875 à Petersbourg :

« Parmi les peuples qui ont figuré successivement sur la scène du monde, il en est dont le souvenir a été transmis à la postérité la plus reculée par les monuments remarquables qui attestent de leur antique splendeur. Tels sont les Egyptiens, dont la patrie est, en même temps, considérée comme le berceau de la philosophie. D'autres tels que les Grecs et les Romains ont mérité notre admiration par leur progrès dans les arts et les sciences, par la sagesse de leurs lois et de leurs institutions politiques, si bien que leurs noms se rattachent à tout ce que l'histoire nous offre de grand et d'héroïque.

« Il est ensuite des nations qui ne se sont fait connaître que par leur génie dévastateur et par les ravages qu'elles ont exercé dans tous les pays sillonnés par leurs hordes altérées de sang et avides de pillage : tels furent les Huns sous Attila et les Mongols ou Tartares qui, sous la conduite de leur fameux conquérant Tchinguiz-Khan et Balou, ont laissé leurs vestiges ensanglantés dans les vastes régions qu'ils ont parcourues en vainqueurs.

« D'autres enfin, sans avoir acquis cette triste célébrité, se sont distinguées par leur

« génie belliqueux et par la bravoure de quelques uns de leurs grands capitaines qui leurs
« ont valu l'honneur de donner de Souverains à divers Etats de l'Asie et de l'Afrique. Tels
« furent les Kurdes, dont le nom fut illustré, dans la plus haute antiquité, par les exploits
« fabuleux de Rüstem considéré, à juste titre comme l'hercule de la Perse et par les hauts
« faits plus récents de Saladin et de son digne frère El-Melik-El-Adil, qui se rattachent à
« ceux des héros Européens de la seconde croisade, des Philippe-August, des Richard Cœur
« de Lion, des Lusignan et de maints autres guerriers cités avec gloire dans les fastes de la
« Chrétienté. Cette même nation a en outre donné le jour au généreux Quérim-Khan, qui,
« dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, fut le fondateur de la dynastie des Zends et le
« Titus de la Perse, de même qu'à plusieurs habiles historiens et littérateurs, entre autres
« à l'érudit Ibn-El-Essir de Djéziré, au célèbre Ebul Féda prince Eyoubi de Hama égale-
« ment distingué comme historien et comme géographe, enfin à l'élégant historiographe
« Idris-i-Bitlissi ».



Détachement d'éclaireurs des forces nationales Kurdes,
dans la région de Birédjik.

Géographie

Physique

Le Kurdistan est un pays plutôt montagneux, quoiqu'il possède de vastes plaines aussi. Le Kurdistan s'étend de la province Perse de Lauristan à Kharpout et au confluent des deux branches de l'Euphrate sur une longueur de 900 kilomètres du Nord-Est au Sud-Ouest et une largeur de 100 à 200 kilomètres 34° et 39° de latitude et 37° à 46° de longitude Est. Les principales vallées du Kurdistan le Batmantchai de la rivière de Bitlis, les deux Zabes de l'Edhem et de Chirvan, le massif de Zagra et le lac de Van sont comme les citadelles de ces populations historiques et belliqueuses. ¹

Nuthals, dans son Encyclopédie, traitant de la géographie du Kurdistan dit : Une étendue de plateaux et montagnes, située dans le territoire Transcaucasien et appartenant maintenant aux Turcs, aux Persans et aux Russes, consistant en plaines vertes et en hautes rangées de montagnes que traversent des rivières comme le Zab, le Batman-Sou et l'Euphrate. Diarbekr est la plus grande ville du Kurdistan à 194 milles d'Alep. Le Tigre est un fleuve important de la Turquie d'Asie, qui sort des montagnes du Kurdistan, coule au Sud-Est, jusqu'à Diarbekr et de là se tourne vers l'Est.

Les frontières données par Strabon au Kurdistan sur sa carte géographique tracée 60 ans avant Jésus-Christ, sont plus ou moins conformes à celles désignées par l'Encyclopédie française.

Agricole

Les produits agricoles du Kurdistan sont : le blé, l'orge, le millet, le maïs, le riz, le lin, le tabac, le seigle, le sésame, la graine de lin, la racine de réglisse, la noix de galle, l'oignon, la rizière, le cosse, l'opium, la lentille, l'haricot, le pois-chiche, l'amande, la figue, la noix, la fève, la noisette, l'olive, la pomme, la poire, l'abricot, la pêche, la prune, la cerise, la merise, la grenade, le raisin, la mûre, la griotte et gruau et toutes sortes de légumes.

Minérale

Le Kurdistan est un pays extrêmement riche en gisements de minerai de tout genre. Malheureusement, la domination Turque a jusqu'à nos jours empêché l'exploitation de ces richesses comme d'ailleurs elle a enrayé toute initiative de progrès et d'exploitation. Les mines qui sont exploitées sont donc très rares et toute cette richesse reste enfouillée dans la terre. A Argani, il existe une mine de cuivre qui est exploitée par le Gouvernement. A Palou se trouve un gisement de minerai de cuivre jaune, dans le village « Havo » du Kaza de Silvan et dans le village « Harpout » du Kaza de Djizré un gisement de charbon, dans les dépendances de Diarbekr des minerais d'or et d'argent, au Kaza de Seerd

¹ La Grande Encyclopédie française.

une eau minérale contenant du soufre et qui est fraîche en été et chaude en hiver, sur les rives de la rivière de Botan on trouve du pétrole.

De même on rencontre dans le Kaza de Seerd aux environs du Maden des minerais de fer, du plomb argenté et du charbon et dans le Kaza de Eruh des minerais d'or.

Dans les environs de la ville de Van et dans ses dépendances on rencontre de très riches gisements, des minerais de charbon, plomb argenté et ordinaire, cuivre, étain, Boraxe, pierre de craie, plâtrière et pétrole.

Aux environs de Erdjiche, Djulanérick et Bache Kalé, se trouvent des sources d'eaux minérales sulfureuses et dans la vallée de Zab celles froides contenant du bicarbonate.

Dans le Kaza de Kigi on rencontre des minerais de fer, dans celui de Kémah du charbon, du plomb argenté, de la lithrage, dans celui du Keskin de l'acier, dans celui de Hinnisse du naphite. Les plaines de Keskin, Kigi et Passinler renferment des carrières de plâtre, de pierres, de craie et de chaux.

Dans les environs de Agri Dag et d'Erzindjan, il y a plusieurs sources d'eaux minérales d'essence sulfureuse et à base d'autres matières chimiques non encore définies.

A Kian, il y a des minerais de plomb, à Tchemich Guézek du charbon et dans le Sandjak de Dersim des sources minérales de nature non définie.

Industrielle et Economique

Malgré l'occupation destructive des turcs il reste des traces de l'ancienne industrie du pays.

On y produit principalement des Kilimes en laine, (genre de tapis) des tissus pour rideaux, de la cotonnade pour lingerie, des toiles de coton, du satin, du velours, des tissus en fil ponctués, des tapis, plusieurs variétés d'étoffes en soie, Chayak, manteaux en laines, Sédjadé, linge de lin, toile de soie, bonneterie etc....

On y travaille l'ébène, l'ivoire, l'ambre jaune, le cuir, l'argent dans la fabrication des meubles, bibelots, articles légers et joailleries.

On y travaille le fer, l'acier et le cuivre pour la fabrication de l'outillage.

Les travaux de pelleterie, de sellerie et de menuiserie sont en progrès en Kurdistan et il y a plusieurs tanneries, quelques fabriques de savon et de teintures.

A Mardine à l'aide d'une sorte d'huile de pistache on fabrique un savon appelé *Blone*.

Le Kurdistan se livre sur une assez grande échelle au commerce d'exportation. Les principaux produits exportés sont : la laine, le crin de chèvre, la noix de galle, la soie manufacturée, le poisson salé et fumé, le fromage et laitages divers, le beurre, les peaux de moutons chèvres et bœufs.

A côté de cela, le Kurdistan exporte chaque année en nombre considérable du bétail atteignant parfois le chiffre de quelques millions de têtes.

Richesse en cheptel, et animaux domestiques.

Moutons	13.478.257
Chèvres	8.185.899
Chevaux, Mulets, baudets	2.395.148
Bœufs, vaches ¹	1.821.850

¹ Kamous El Aalam par Chémseddine Sami Bey 1889.

POPULATION

Déterminer exactement le nombre des Kurdes est une tâche très difficile sinon impossible. Les statistiques que nous possédons à cet égard sont basées sur des suppositions et des chiffres approximatifs. Aucun recensement n'a pu être fait, conformément aux règles en usage pour pouvoir posséder des données précises.

Le Gouvernement français dans son Livre Jaune publié en 1892 estime les Kurdes de la Turquie à 3.012.879 d'âmes.

Dans une Statistique qu'il a publié sur les populations de l'Empire Ottoman, le général Zélandji évalue leur nombre en Turquie à 2,800,475.

Une statistique publiée par les soins du Gouvernement Turc en 1919 et donnant le nombre des habitants de la Turquie au 1er Mars 1914 évalue à 1.947.742 le nombre des Kurdes pour les seuls vilayets de Van, Bitlis, Mamouret-El-Azize et Diarbekr; le Gouvernement Turc s'excuse de ne pouvoir donner un chiffre pour les habitants du reste du Kurdistan attendu que le recensement entrepris dans ces régions n'est pas encore fini.

Monsieur Vital-Cuinet, dans son ouvrage « Turquie d'Asie » édité en 1892, estime la population Kurde des vilayets de Van, Bitlis, Erzéroum, Diarbekr, Mamouret-El-Azize et Sivas de 1.928.550 d'habitants.

Pouvoir faire un recensement individuel des Kurdes étant au-dessus de nos moyens nous avons essayé de procéder à un recensement des maisons dans les villes et villages et des tentes parmi les Tribus.

Bien qu'Alexandre Yaba dans son ouvrage « Recueils de Notes et Récits Kurdes » édité à St. Petersbourg en 1860, dit : « ces tribus se comptent par Khanés — qui signifie tentes, familles — et chaque Khané comprend de 5 à 20 individus hommes, femmes et enfants ». Nous avons cependant adopté la moyenne en multipliant par 10 le chiffre que nous avons pu obtenir par ce recensement et nous sommes parvenus au résultat suivant :

De Kurdistan occupé par les Turcs	3.987.960
De Kurdistan annexé à la Syrie	289.940
De Kurdistan annexé à la Mésopotamie	749.380
De Kurdistan Perse	3.300.000
Les Kurdes habitant la République Arménienne	60.000
	<hr/>
	8.387.280

N'ayant pas pu avoir une estimation même approximative du nombre des Kurdes établis à l'étranger dans les pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de les négliger dans le recensement que nous avons fait.

Nous estimons que, à quelques centaines près le chiffre de 8.387.280 constitue le nombre exact de la population générale du Kurdistan intégral.

Une Commission présidée par le Comte Teleki, premier Ministre de Hongrie et chargé par la Ligue des Nations de faire une enquête à propos de la question de Mossoul, dans son rapport publié le 16 Juillet 1925 avait estimé le nombre des Kurdes comme suit :

En Turquie	1.500.000
En Perse	700.000
En Mésopotamie	500.000
En Syrie et autres pays	300.000
	<hr/>
	3.000.000

LANGUE ET LITTÉRATURE

La langue Kurde tire ses origines du Sanscrit, Méde et Pehlevi. Cette grande ressemblance avec les langues Persane et Arménienne provient de ces origines.

La langue Kurde se compose de quatre principaux dialectes : le kirmandji, le Zaza, le Bahan et le Ler.

Le Kirmandji est le dialecte le plus répandu.

Les Kurdes possédaient des caractères nationaux propres qu'ils employaient jusqu'à leur conversion à l'Islam. Ces caractères présentent une très grande ressemblance avec les anciens caractères Arméniens et Assyriens et s'écrivaient de gauche à droite.

Après s'être convertis à l'Islam les Kurdes délaissèrent ces caractères et brûlèrent tous leurs livres.

La grande difficulté que présentait les caractères arabes pour écrire le Kurde fit que les intellectuels Kurdes finirent par négliger leur langue et à écrire dans d'autres langues telles que le Persan, l'arabe et le Turc. Quelques uns firent cependant exception et continuèrent à écrire en Kurde.

Tels furent Ahmed Khani, Chéréfeddini Billisi; Mellai-Djéziri, Ali-Hariri, Faqui'i Tairan, Mella'i Bate; Sherif-khan, Ali Térémuksi, Mella Yunis; Helgatini; Ismaïl et tant d'autres dont les noms nous échappent.

HISTOIRE

Origine des Kurdes

Auparavant, il était considéré comme suffisant de décrire les Kurdes comme les descendants des Cardugues qui s'étaient opposés à la retraite des dix-milles à travers les montagnes. Mais les recherches modernes ont retracé leur passé jusqu'à une période bien avant l'arrivée des Grecs et établis que les Kurdes habitaient ces contrées de temps immémorial.

Aux premiers jours de l'histoire, les montagnes surplombant la Syrie étaient habitées par un peuple nommé les Gutus, titre qui signifie guerrier et qui était traduit en Assyrien par le synonyme Gardou ou Kardou, précisément le terme utilisé par Strabon pour expliquer le nom de Cardacs. Ces Gutus étaient une race assez puissante pour mériter d'être placée dans les premières inscriptions cunéiformes au même rang que les Asekdiannes de Babylone.

Durant toute la période de l'existence de l'Empire Assyrien ils semblent avoir conservé tant bien que mal leur indépendance.

Après la chute de Ninive, ils se coalisèrent avec les Médes.

A cette période de l'histoire des nombreuses tribus venaient s'établir dans ces régions qui quoiqu'on n'arrive pas à préciser d'où ils venaient appartenaient certainement à la grande famille Aryenne.

Des découvertes récentes ont même permis d'introduire que ces Aryens y avaient émigré de la Scandinavie.

Ce qui ne laisse point de doute c'est que les Kurdes de nos jours sont les descendants de ces Gutus ou Kardous Aryens ou Aryanisés.

L'anthropométrie et l'anthropologie l'ont d'ailleurs suffisamment établi. ¹

¹ Voir l'Encyclopédie Britannique, Histoire des Emirs Kurdes par Cheikh Sultan Memdouh, Lexikum Mayer, La Grande Encyclopédie française. Technische Studien expedition durch die gebiete des Euphrat und Tigri par Jos. Cernik 1876; Storia di un popolo Ignorato, par Giamil 1900.

Les Kurdes jusqu'à l'arrivée des Turcs

Le Cardou fut obligé d'accepter la souveraineté de Cyrus quand celui-ci alla à la Conquête de Babylone et fournit un Contingent d'hommes armés à ses successeurs et ceux-ci sont nommés les Saspériens ou Alaradiens dans la liste des Armées de Xercès qui fut préservé par Hérodote.

Ils figurent aussi sous le nom de Koudrahas dans les documents Perses et sous ceux de Kardugues et Gordéens les Grecs les ont connu et ils furent les plus redoutables ennemis de Xénophon dans la retraite des dix milles.

En des temps plus récents, ils passèrent successivement sous le joug des macédoniens, des Parthes et des Sassaniens. Si nous pouvons juger par la tradition et par les monuments existants encore dans le pays ils furent spécialement favorisés par la monarchie Asanienne qui était probablement de la même race. Le nom ainsi que les titres de Gotanza — fondateur de la Tribu de Gauran — sont encore préservés dans une inscription Grecque découverte à Béhistan près la capitale Kurde de Kermanchah.

Sous les Khalifes de Bagdad, les Kurdes furent très turbulents et en 888 et aussi en 905 des insurrections formidables éclatèrent dans le Kurdistan du Nord. C'est alors que la fameuse forteresse de Sermag, dont les ruines existent encore, fut détruite.

La période la plus florissante de la puissance Kurde fut au cours du XIII^e siècle quand le Grand Saladin, vainqueur de Richard Cœur de Lion et de ses croisés — qui appartenait à la branche Ravindi de la tribu de Hadabani, fonda l'Empire Kurde Eyoubit. Les Chefs Kurdes s'établirent alors non seulement à l'Est et au Sud des Montagnes de Kurdistan, mais même étendirent leur domination aussi loin que Khorassan en Perse d'un côté et l'Égypte, la Syrie et le Yemen d'un autre.

Durant la domination tartare et Mongole les montagnards Kurdes demeurèrent passifs et subirent malgré eux le joug des Gouverneurs des plaines.

Les Perses, plus tard, arrivèrent à soumettre Kermanchah et ses dépendances et réussirent à y maintenir leur domination.

Les Kurdes conservèrent leur indépendance en subissant quelquefois la souveraineté des États qui arrivaient à les lui imposer. Mais ils réussissaient toujours à secouer le joug à la première occasion et même lorsqu'ils subissaient cette suzeraineté cela n'impliquait jamais la perte de leur mi-indépendance qu'ils conservaient jalousement.

Cet état de chose dura jusqu'à l'an 1514 date de l'entrée en scène de Sélim 1^{er} sultan des Turcs.

Les premières relations Kurdo Turques

Quoique appartenant tous les deux à la grande famille Aryenne et issue d'une même souche, ayant appartenu pendant des siècles à une même religion, à la religion zoroastrienne avant d'embrasser l'Islam — les Kurdes et les Persans n'arrivaient pas à se mettre d'accord. La grande majorité des Kurdes étaient des Musulmans Sunnites tandis que les Perses étaient des musulmans chiites.

Kurdes et Persans descendants d'une même race ayant été tous les deux des adeptes d'une même religion, la religion Zoroastrienne, tous les deux s'étant converti à une nouvelle et identique religion, la religion musulmane, étaient divisés par une différence de secte.

A cette époque chez tous les peuples de l'Orient comme ceux de l'Occident, le sentiment religieux primait tous les autres sentiments. Bien qu'adorant un même Dieu, véné-

rant un même prophète, Kurdes et Persans, pour cette différence de secte se haïssaient profondément et se considéraient comme d'irréductibles ennemis.

Sélim Ier, sunnite lui-même et Sultan des Turcs sunnites se préparait à aller combattre Chakh Ismail El Safavi Chiite lui-même et Chakh des Perses Chiites. Les Emirs Kurdes ne pouvaient pas ne pas participer à cette guerre entre Sunnites et Chiites.

Le Kurdistan était divisé à cette époque en 23 principautés plus ou moins indépendantes. C'était surtout les 7 principautés de Bitlis, Mouche, Van, Hakkari, Botan, Suleimanieh et Bayazid qui avaient l'hégémonie sur le reste du Kurdistan et les autres Emirs.

Sélim Ier, ayant entrevu le grand profit qu'il pouvait tirer du malentendu Kurdo-Persan, entreprit les démarches nécessaires pour s'assurer la collaboration des Kurdes contre les Persans.

Sélim Ier avait emmené avec lui à son campement d'Amassia les trois hommes de lettres les plus renommés de son époque. Un de ces trois se trouvait être Idris i-Bidlissi, un savant et un homme de lettres Kurde qui est le premier historien qui ait écrit l'histoire générale de l'Empire Ottoman.

Le Sultan envoya Idris de son campement d'Amassia en mission secrète auprès des Emirs Kurdes.

Idris qui en sa qualité de Kurde connaissait les moeurs et coutumes, la langue et le pays fit ce voyage plusieurs fois. Les résultats de ces voyages furent tels que le Sultan les souhaitait et escomptait.

Les Kurdes et les Turcs

Un grand nombre des Emirs Kurdes prirent parti pour le Sultan et contribuèrent à la grande victoire de Tchaldirane. D'autres Emirs dissidents jusqu'alors après cette victoire, prirent parti pour Sélim I.

Les conditions de la reconnaissance de la Suzeraineté du Padichah par les Emirs Kurdes furent arrêtées avec Idris et sanctionnées par le Sultan. Les Emirs Kurdes acceptèrent de reconnaître la suzeraineté turque sous condition de garder leur indépendance dans la gestion de leurs affaires intérieures et de pouvoir transmettre héréditairement et conformément à la tradition Kurde leur trône à leurs descendants, de participer à toutes les guerres de l'Empire, — offensives et défensives — les armées Kurdes restant soumises au commandement de leur Emir et payer annuellement au Trésor de l'Empire une redevance.

C'est grâce à la diplomatie intelligente d'Idris que l'Empire a fait ces importantes acquisitions territoriales. Ce sont les pourparlers habiles d'Idris qui ont emmené la soumission volontaire à l'autorité du Sultan des Emirs Kurdes et de la sorte ont permis la consolidation des résultats de la victoire de Tchaldirane.

La reconnaissance de la Suzeraineté turque par les Kurdes a consacré la domination turque sur l'Asie-Mineure et définitivement éliminée les incursions des Persans.

Le Sultan fit envoyer des Firmans, 47 étendards, des costumes empanachés ainsi que de nombreux cadeaux aux Emirs Kurdes.

Sélim Ier, en récompense de ses services distingués donna à Idris 12.000 écus de Venise, 8 costumes empanachés et lui délivra un firman dans lequel il lui manifesta toute sa satisfaction. ¹

¹ Histoire de l'Empire Ottoman par Hammer, Chreftnamé par Chéref el Din-i-Bidlissi, Histoire des Emirs Kurdes par Cheikh Sultan Memdouh.

Les premiers désaccords Kurdo-Turc.

Les Kurdes loyaux dans leurs engagements, fidèles à la foi donnée, participèrent dès lors à toutes les guerres des Sultans turcs avec leurs troupes, leurs finances, leurs armes et munitions. Des centaines de mille Kurdes restèrent sur les champs de bataille de Vienne jusqu'à ceux des confins de l'Asie et d'Afrique pour la grandeur et la gloire de la Turquie.

Mais tous ces sacrifices des Kurdes, ni leur grand loyalisme n'arrivaient à apaiser l'insatiabilité des Turcs.

Les Sultans Turcs qui n'avaient accepté de traiter les Emirs Kurdes en vasseaux semi-indépendants que contraints, et forcés n'étaient pas du tout de bonne foi. Aussitôt après ils cherchèrent et au besoin créèrent des prétextes et occasions pour supprimer les prérogatives des Emirs Kurdes et annexer leur territoire à l'Empire. Ils y arrivèrent peu à peu, à travers les siècles, par la ruse, l'hypocrisie, la félonie, la force et autres moyens. En 1847, la dernière principauté qui avait pu se maintenir malgré toutes ces manœuvres et intrigues disparaissait aussi et tout le Kurdistan tombait sous la domination turque.

L'antagonisme Kurdo-Turc, commence de cette époque, époque de la violation de leurs engagements par les Sultans Turcs. La mauvaise foi Turque, l'incapacité, la cupidité des Gouverneurs de la Porte furent les causes principales de cette antagonisme. Des révoltes éclatèrent partout contre la main-mise criminelle turque et le pays n'a jamais connu depuis la tranquillité et la sécurité. C'était le deuil et la ruine partout, le Turc avait passé par là. ¹

Monsieur B. Nikitine est d'opinion que la liste de toutes les insurrections Kurdes, par lesquelles ce peuple s'est opposé à la main-mise turque serait très longue et sanglante. ²

Les révolutions Kurdes depuis 1806

L'objet de cet ouvrage n'est pas d'écrire l'histoire des révolutions Kurdes, mais celui d'exposer les origines, les raisons et les causes des événements sanglants qui se déroulent depuis quelques années en Kurdistan Turc sous l'œil, sinon bienveillant, du moins indifférent de l'Europe et de l'Asie.

Les Turcs depuis quelques années déploient de grands efforts pour convaincre le monde que si les Kurdes sont mécontents et se soulèvent c'est parce qu'étant fanatiques et ignorants; ne veulent point des réformes par lesquelles les Turcs essaient de moderniser ce pays.

Pour démontrer que la réalité des choses est tout à fait opposée aux assertions turques, c'est parce qu'ils ne veulent pas de la tyrannie, de l'administration des turcs, qui malgré le chapeau reste la même, c'est parce qu'ils aspirent à la lumière, au repos, au bonheur d'apprendre et de s'instruire que les Kurdes se sont révoltés et se révoltent contre les Turcs, nous allons citer au passage les principales révoltes qui ont eu lieu en Kurdistan contre les Turcs depuis 1806.

Il est à remarquer que les Kurdes se sont révoltés contre les Turcs et du temps où ils portaient le turban, que pendant qu'ils ont porté le fez comme lorsqu'ils ont arboré le chapeau.

C'est une bien cynique et sacrilège plaisanterie que d'oser prétendre que les Turcs veulent introduire la civilisation en Kurdistan et d'alléguer que les Kurdes n'en veulent pas d'où les insurrections.

¹ Les Orientales par Victor Hugo.

² Quelques observations sur les Kurdes par B. Nikitine.

Ces luttes qui durent depuis plus de trois siècles ont toujours eu pour objectif l'Indépendance Nationale.

Sans nul doute que si ces luttes avaient eu la publicité qu'elles méritaient, elles auraient constituées des glorieuses anaes de patriotisme et d'abnégation. C'est une triste ironie du sort que la Nation Kurde, puisse être accusée par le Turc d'être réfractaire à la lumière, à la civilisation quand c'est ce turc même qui a été l'unique et irréductible entrave à tout progrès dans le vaste empire qu'il avait occupé.

Par ce Turc, qui dans le pays qu'il a réussi à occuper, n'a pas encore pu constituer un Etat. Par ce Turc qui campe sur ces routes d'Asie en Europe, au milieu des populations qu'il surveille sur les ruines qu'il a faite, toujours prêt à entrer en campagne et qui est en Europe le dernier des barbares. ¹

Pas une école, pas un kilomètre de chemin de fer, pas un mètre de route carrossable, pas un hôpital, pas une fabrique ni usine, pas de commerce, mais des échafauds, des prisons, des exils, des massacres en masse, des pillages systématiques, des violations de jeunes-filles.

Voilà les mesures par lesquelles le Turc de la république d'aujourd'hui, de l'Empire d'hier a voulu et veut moderniser le Kurdistan.

Nous avouerons franchement et sans aucune honte que les Kurdes n'ont jamais voulu et ne veulent pas d'une civilisation dont les procédés sont les mesures les plus sanguinaires et barbares et le but visé, l'assimilation ou l'extermination de leur race.

Donc, ils s'opposèrent par les armes à cette civilisation rouge que les Turcs voulaient introduire à leur patrie à la suite de leurs hordes.

Le Kurde que ses origines, sa race, ses mœurs, sa langue et même jusqu'à un certain point ses croyances religieuses séparaient des Turcs, supporte avec impatience leur joug et attend le jour de la libération sans jamais désespérer. ²

¹ Manuel Historique de Politique Etrangère par Emile Bourgeois, professeur d'Histoire politique à la Faculté de Paris.

² La croyance religieuse, raciale et originale des Kurdes est la religion de Zoroastre. Avant l'Islam, toute la nation Kurde était Zoroastrienne. Une minorité se convertit au Christianisme qui fut après divisé en Catholique et protestant. Après l'Islam un très grand nombre d'entre eux l'ont embrassé, mais un bon nombre aussi ont conservé la religion de leurs ancêtres. La religion Eyzédi actuelle qui a quelques centaines de milliers d'adeptes parmi les Kurdes tire ses origines et principes de la religion Zoroastre et constitue une copie défigurée de cette dernière. Tous les livres saints descendus aux différentes nations ont été descendus dans la langue de la nation à laquelle ils étaient primitivement destinés. Le livre saint de la religion Eyzédi est en Kurde. Toutes les cérémonies de Cheikh Adi (lieux saints des Eyzédis) se déroulent également en Kurde ainsi que se font toutes les prières.

Le livre saint des Eyzédis va si loin dans le nationalisme qu'il prétend que le créateur a parlé en « la gracieuse langue Kurde ».

En considérant ces faits ainsi que le fait qu'on ne rencontre des fidèles à cette croyance que seulement parmi les Kurdes, comme on ne trouve des fidèles à la religion Zoroastre que parmi les Parsis des Indes et de la Perse on adopte la conviction que la religion Eyzédi est une transformation de la religion raciale des Kurdes. Certains ont voulu trouver quelques relations entre la religion Eyzédi et Yézid bin Mouaviyé, trompés par la ressemblance des deux noms. En réalité, aucune relation entre ces deux. Eyzédi provient du mot Eyzed qui veut dire Dieu et Eyzédi signifie se rapportant à Dieu. Même aujourd'hui on rencontre parmi les Kurdes soient Eyzédi soient Musulmans ou Chrétiens à beaucoup de coutumes qui tirent leurs origines de la religion Zoroastre. Même de nos jours pour les Kurdes de Botan, Musulmans ou Eyzédis, le serment le plus sacré est «Be Moushafa res qavile cezirede» ce qui signifie : «sur le livre noir perdu dans les ruines de Djéziré». Il est à noter que le livre noir «Mushaferez» est le livre saint des Eyzédis et le fait de la croyance à sa perte dans les ruines de Djéziré constitue un élément probant pour une civilisation Kurde antérieure à l'Islam qui a vu le jour et le déclin à Djéziré. Aujourd'hui religieusement parlant les Kurdes sont divisés en Zoroastriens, Catholiques, Protestants et Musulmans.

En 1806 Abdurrahman Pacha Baban prit les armes contre les Turcs à Suleimanieh. Après des luttes sanglantes qui continuèrent deux années, il fut tué dans un combat et après sa mort les Turcs réussirent à étouffer l'insurrection.

En 1812, les Kurdes Zazas se soulevèrent sous le commandement de Réchid Agha et marchèrent sur Sivas, mais mal organisés n'ayant pas été suffisamment pourvu de munitions, durent s'arrêter et se replier après avoir épuisé toutes leurs munitions et furent impitoyablement massacrés par les turcs.

De 1829 à 1839 de fréquentes révoltes ensanglantèrent les régions de Révandouze, Hakkari, Tour Abdiuc. C'est à cette époque aussi que Keur Ahmed Pacha Baban reprit de nouveau les armes contre les Turcs.

En 1830, les montagnards de Sindjar se soulevèrent et ne furent soumis qu'après une guerre de trois années.

En 1834, le Prince Chérif souverain de Bitlis s'attaqua aux Turcs mais malheureusement fut vaincu et perdit son trône.

En 1836, de nouvelles révoltes éclatèrent aux environs de Diarbekr et s'étendirent jusqu'à Van.

En 1846, la lutte fut engagée entre les Turcs et l'Emir Bedr-Khan, souverain de Botan, dernière principauté Kurde qui jusque là avait réussi à conserver une semi-indépendance. Bedr-Khan était dans toute l'acceptation du mot le prince, le capitaine attendu par le grand poète Kurde Ahmed-i-Hani. ¹

Après son avènement en 1821, Bedr-Khan prenant en considération le lamentable état du Kurdistan et les causes qui avaient emmené la perte des derniers vestiges de son indépendance, prit la décision de remédier à cet état de choses et réaliser l'unification et l'indépendance du Kurdistan.

Pour y remédier, il commença par organiser les forces de sa principauté et en même temps s'assurer la collaboration des chefs Kurdes qui étaient soumis à l'autorité des Gouvernements Turcs et Persan.

Il entama des pourparlers avec ces chefs et entre autres avec les princes d'Ardelan.

Les efforts de Bedr-Khan obtenaient des succès et des rencontres commencèrent à avoir lieu entre les forces turques et celles de l'Emir et de ses alliés depuis 1836.

Ces combats continuèrent plusieurs années et après la bataille de Nizib en 1839, Bedr Khan voulant profiter de la faiblesse des Turcs activa ses préparatifs.

Il envoya ses troupes contre les récalcitrants et jouissant de la sympathie des habitants exclusivement Kurdes et Arméniens, dans peu de temps la zone de son influence s'étendit jusqu'à Van, Mossoul, Savoudjboulak, Urm ya, Diarbekr.

Prenant en considération les difficultés de s'approvisionner de l'étranger en armes et munitions, il entreprit l'installation d'un arsenal à Djéziré sa capitale et l'envoi des élèves en Europe pour se spécialiser dans la fabrication d'armes et munitions.

Une alliance fut signée entre Bedr-Khan et Moustapha Bey, Mahmoud Bey (Han Mahmoud) de Van, Nouroullah Bey de Hakkari, Chérif Bey de Mouche et plusieurs autres chefs des grands Tribus de Van comme Derviche Bey, Halid Bey de Hizan, Sélim et Fattah Beys de Hakkari, Keur Hussein Bey, chef des Tribus Kurdes de Kars et de l'Adjara qui dépossédé par les Turcs s'était réfugié en Egypte. Keur Hussein Bey était rentré en Kurdistan sur l'invitation et sous la protection de Bedr-Khan. Par ce traité d'Alliance, ils prenaient l'engagement de s'unir et de se battre contre les Turcs. Plus tard, l'Emir de Ardelan aussi fut gagné à cette alliance.

¹ Garo Sassouni Hairénik mensuel Arménien Boston Janvier 1930 année 8.

Ihsan Nouri Pacha
entouré par quelques
uns de ses hommes.



Quartier général de
Ihsan Nouri Pacha
et le drapeau Kurde
sur les sommets
du Mont Agri

L'Emir Bedr-Khan par sa juste et libérale administration avait acquis une très grande influence, non seulement dans son Emirats, mais dans tout le Kurdistan. Les deux plus grands Cheikhs du Kurdistan, Cheikh Mohamed de Mossoul et Cheikh Youssef de Zaho aussi étaient gagnés par Bedr-Khan. Ces deux Cheikhs, vénérés par tous les Kurdes comme des Saints, des apôtres, parcouraient le Kurdistan et invitaient les Kurdes à laisser leurs discordes séculaires et à se réunir autour de Bedr-Khan.

Bedr-Khan attachait une grande importance à s'allier les éléments non-kurde du Kurdistan et déployait beaucoup d'efforts à ce sujet. ¹

En 1845, au milieu de ces préparatifs, les Nestoriens des régions de Tchah, Semjantchi et Tchoppi s'étaient révoltés contre l'autorité de l'Emir et avaient refusé de payer les impôts; l'Emir fut contraint d'envoyer une armée de 10.000 hommes pour les ramener à l'obéissance.

L'Angleterre et plus tard la France — qui aujourd'hui par les mesures qu'elles prennent contre les patriotes Kurdes dans les pays confiés à leur mandat assistent, pourrait-on dire, les Turcs dans l'extermination des Kurdes par eux — interprétant ou plutôt voulant interpréter cet acte de suzeraineté de l'Emir comme une extermination des Chrétiens par les Musulmans, firent des démarches auprès de la Porte en demandant la destitution de l'Emir et promettant à la Porte leur assistance si le besoin se faisait sentir. ²

La Sublime Porte qui avait eu vent des intentions de l'Emir n'osa point s'attaquer pourtant à Badr-Khan. Plusieurs Conseils des Ministres étaient tenus; une correspondance assez volumineuse (de 17 Réjeb 1262 au 27 Zilkadé 1263 de l'Hégire) était échangée entre le Palais, la Sublime Porte, les Gouverneurs généraux de Mossoul, Diar Bekr, Erzeroume et les Commandants militaires des troupes de l'Asie-Mineure. On voulait arriver à anéantir Bedr-Khan par des astuces et à l'isoler de ses alliés en les soustrayant à son influence.

Mais encouragé par l'intervention et les promesses d'assistance de l'Angleterre et de la France, la Porte prit la décision d'agir et envoya une armée contre Bedr-Khan.

Bedr-Khan n'eut pas grande peine pour battre à plate couture cette armée turque et après sa victoire, rompant les derniers liens qui l'attachaient à la Turquie, proclama l'indépendance du Kurdistan et élargit les frontières de sa principauté d'un côté jusqu'à Van, d'un autre côté jusqu'à Savoudjboulak, Révendouze, Mossoul, fit la conquête de Sindjar, Saard, Viran Chehr, Sivéreq et ses troupes arrivèrent jusqu'aux environs de Diarbekr.

Il fit frapper la monnaie en son nom avec l'inscription « Bedr-Khan Emir de Botan ».

En considération des inconvénients de s'éloigner de sa base d'opération, il fit occuper

¹ Bedr-Khan déjà puissant profitait de ces dispositions politiques des princes Arméniens pour les gagner à ses idées. On ne sait pourquoi, les Arméniens avec leur propre consentement ou non, marchaient côte à côte avec Bedr-Khan. C'était peut-être pour profiter des occasions possibles. Bedr-Khan avait un projet politique clair et bien défini. Sa domination s'étendait depuis Van, Bitlis, Mouche, Diarbekr jusqu'à Ourmié. Pour réaliser l'indépendance du Kurdistan il tâchait de s'assurer l'aide de la Perse, de la Russie et de la Géorgie. Bedr Khan se considérait comme le chef suprême des régions libérées de la domination turque. Pour combattre l'antagonisme des races, il poursuivait une politique d'assimilation, autorisait les mariages mixtes Arméno-Kurde, chacun gardant sa liberté de conscience.

Histoire Kurdo-Arménienne par Agop Chahbaze, publiée à Constantinople en 1911.

² L'envoi de cette expédition contre les Nestoriens, n'a jamais été motivé par aucune animosité contre le Christianisme et les Chrétiens. Bedr-Khan était obligé d'éliminer toutes les oppositions et rébellions qui pouvaient surgir parmi les populations de son état, avant d'entreprendre la grande lutte de l'indépendance et de l'Unité Kurde. Bedr-Khan fit montre de la même sévérité contre les Beys Kurdes qui avaient eu des vellétés de résistance à ses projets. Après avoir ramené à l'obéissance les Nestoriens Bedr-Khan envoya ses troupes contre l'Emir Abdal, Chef des Mouks qui fut obligé de faire sa soumission et devient l'allié de l'Emir de Botan. — Garo Sausouni, Haireink, Mensuel Arménien, Janvier 1930. Boston.

la ligne de Diarbekr, Sivéreq, Viran-Chehr, Nassibine par ses troupes et se rendit avec le gros de son armée sur Mossoul pour y rétablir l'ordre qui avait été troublé par quelques incidents locaux. Après avoir rétabli l'ordre à Mossoul, Bedr-Khan s'était rendu à Djéziré et invité par ses alliés il marcha avec ses troupes vers l'Est, occupa Savoudjboulak, Siné et la région de Ourmia.

Dans l'intervalle, le Gouvernement Turc avait préparé une grande armée en mobilisant toutes les forces régulières et irrégulières de l'Armée d'Anatolie. Cette armée qui était chargée de combattre Bedr-Khan était confiée au commandement du Maréchal Osman Pacha. L'aile gauche de cette armée était commandée par le Général de Brigade Sabri Pacha et l'aile droite par le Général de Division Omar Pacha.

La première grande bataille entre les troupes Turques et les armées de Bedr-Khan eut lieu aux environs de la ville d'Ourmia.

Les forces turques furent battues et durent se replier.

Ayant appris la défection de l'Emir Izzedine Chir, son parent et à qui il avait confié le commandement d'un corps d'armée — et l'occupation de la ville de Djéziré par ce dernier avec la coopération des troupes turques, Bedr-Khan dut interrompre la poursuite de l'armée Turque en retraite en laissant devant elle une armée de couverture et avec le reste de ses troupes marcher sur Djéziré.

Bedr-Khan réoccupa sa capitale, en expulsa Izzedine Chir et ses alliés les Turcs, qui prirent la fuite vers le Sud.

L'armée laissée en Kurdistan Perse, ayant été obligée de se replier sous le poids du nombre des Turcs qui dans l'intervalle avaient reçu des renforts, Bedr-Khan fut obligé de se retirer au château fort d'Evrah.

Le château fort fut investi par l'armée Turque et celle de Izzedine Chir et le siège dura huit mois.

La situation dans la forteresse devenant de jour en jour plus critique, les assiégés firent une sortie qui ne fut pas heureuse et Bedr-Khan dut avouer sa défaite, abandonner ses projets d'indépendance et d'unité Kurde.¹

Il vécut de longues années en captivité à Candie dans l'île de Crète et à Damas où il mourut en 1868.²

En 1879, deux des fils de Bedr-Khan entreprirent de réaliser le projet qui avait été si cher à leur père.

Pendant la guerre Russo-Turque de 1877, une importante partie des volontaires Kurdes fut confiée au commandement des fils de Bedr-Khan.

Après la conclusion de la paix, ces Kurdes rentrèrent dans leur pays munis des instructions qu'ils avaient reçus de leurs Emirs. De nombreux aghas faisaient partie de ces volontaires et ce furent ces aghas qui reçurent la charge d'organiser la région de Botan.

Donc, vers le milieu de 1879, Osman et Hussein Pachas, fils de l'Emir Bedr-Khan

¹ Le fameux Bedr-Khan prince des Kurdes de Djéziré qui a constamment battu les troupes Turques et qui en 1847 n'a été pris que par la ruse qu'avait employé Osman Pacha assisté d'Omar Pacha, appartient à l'ancienne Maison des Azizans. Bedr-Khan est encore en exil à Candie. « Recueils de Notices et récits Kurdes » 1860, par Alexandre Yaba.

² Tarihi Loutfi, Tome VIII, pag. 142-144-474-507 Histoire Turque par l'historiographe officiel de l'empire. Les documents diplomatiques d'un diplomate turc par Réchid Pacha « Grand Vizir » — Ninivet and Babylon 1853 et Ninivet its Remains 1850, par Sir Henry Layard — Lexikum Mayer — Histoire Kurdo-Arménienne 1911 par Agop Chahbaze — Encyclopedia Britanika. — Histoire des Emirs Kurdes par Cheikh Sultan Memdouh. La question Kurdo-Arménienne par G. Zarzecki Revue de Paris 21^e année Tome II.

réussirent à gagner le Kurdistan et à réunir en peu de temps une force armée assez nombreuse pour pouvoir occuper par la force de leurs armes la ville de Djéziré et proclamer la principauté de Botan. La propagande et les préparatifs faits pendant la guerre portaient leurs fruits. Les volontaires accouraient de tous côtés et ils réussirent très vite à élargir la zone de leur occupation qui ayant comme centre Djéziré était limitée par une ligne passant de Djeulamerk, Midiat, Mardine, Nassibin, Zaho et Amadié.

L'ainé des deux frères, Osman Pacha fut proclamé Emir de Botan. Ce fut son nom qui remplaça celui du Sultan dans les prières de Vendredi. Emir Osman régna pendant huit mois et organisa ses forces.

La Turquie ne restait certainement pas inactive pendant ce temps et organisait une armée qu'elle envoyait contre les Bedr-Khan.

Dans toutes les rencontres, les forces Turques furent battues et obligées de se retirer.

Sultan Hamid alarmé des progrès réalisés par les forces des Emirs Bedr-Khan craignant de se trouver dans l'obligation de mobiliser toute l'armée d'Anatolie comme cela avait été le cas avec leur père, affaibli par la dernière guerre Russe, préféra l'astuce et la félonie comme armes de combat.

Il rendit donc la liberté aux frères d'Osman Pacha qu'il avait emprisonné à Constantinople, fit semblant d'accepter le fait accompli et entama des pourparlers avec Emir Osman en vue d'arrêter les modalités de la reconnaissance d'une indépendance conditionnelle.

La guerre avait cessé et les pourparlers étaient entamés. Le Sultan employa toute son hypocrisie pour inspirer confiance et prolonger les pourparlers, fit changer fréquemment le lieu de rencontre des délégués. Finalement étant arrivé à inspirer confiance aux Bedr-Khan jusqu'au point qu'ils ne venaient plus au lieu de la réunion qu'avec une faible escorte plutôt pour parade que pour protection, une nuit qu'ils étaient les hôtes des délégués turcs, ils furent arrêtés et conduits à la prison.

En 1886, Seïd Oubeidallah de Chimdinan prit les armes contre les Turcs en revendiquant pour le Kurdistan une indépendance administrative sous la suzeraineté turque. Ses troupes quoique victorieuses dans les premiers temps furent battues après dix mois de guerre, lorsque la Perse aussi se joignit aux turcs pour le combattre. Une rencontre entre les forces Kurdes et Persanes avait occasionné cette alliance Turco-Persane, contre les Kurdes.

Battu et fait prisonnier, Seïd Oubaïdallah, finit ses jours en exil à Médine.

En 1889, deux autres fils de l'Emir Bedr-Khan, Emirs Emin Aali et Midhad Beys quittèrent clandestinement Constantinople à bord d'un bateau Busse pour Trébizonde.

Les Kurdes qui avaient reçu des instructions avaient envoyé à « Djévizlik », un détachement pour se mettre aux ordres des Emirs.

Ils arrivèrent sans encombre jusqu'à « Djévizlik » et se mettant à la tête de ce détachement prirent le chemin du Kurdistan.

L'homme en qui ils avaient eu confiance et avaient employé pour leur correspondance et préparer leur fuite, un certain Moustapha Nouri Effendi, pris de peur avait porté le fait à la connaissance du Palais.

Les Bedr-Khan loin de soupçonner cette trahison continuèrent à se conformer au programme qu'ils avaient arrêté. Les troupes Turques envoyées d'Erzérroume et de Erzindjan leur avaient dressé une embuscade au Sud de Baybourd.

Les Emirs Emin Aali et Midhat tombèrent au milieu de cette embuscade et après une rencontre sanglante réussirent à se réfugier sur les montagnes de Maden.

Les forces Turques les cernèrent sur cette montagne et arrivèrent à les capturer.

En 1913, Mollas Sélim, Chahabeddine et Aali organisèrent une force et prirent les armes contre les Turcs. Ils arrivèrent jusqu'à Bitlis et des combats se livrèrent dans les faubourgs de cette ville.

Des renforts Turcs étant arrivés de tous les côtés, les Kurdes furent battus et Molla Sélim dû se réfugier au Consulat de Russie à Bitlis et après la déclaration de guerre lorsque les Turcs occupèrent le Consulat Russe il fut pris et exécuté.¹

Organisations politiques

Les patriotes Kurdes qui jusqu'à cette époque avaient eu recours exclusivement aux armes dans la lutte contre les Turcs, décidèrent d'y joindre aussi les efforts politiques et constatant que l'échec des révolutions Kurdes provenait principalement de ce que les autres Kurdes ne venaient pas au secours des combattants ou bien qu'ils venaient en retard et lorsque ce secours n'était plus d'aucune utilité décidèrent de remédier à cela.

Un journal Kurde fut donc fondé au Caire en 1313 de l'Hégire par l'Emir Midhad Bedr-Khan sous le titre de « Kurdistan » en langue Kurde et Turque. Il n'avait pas été organisé une composition politique ou révolutionnaire dans ses formes et modalités connues, mais les patriotes Kurdes tenaient des réunions régulières dans les différents centres du Kurdistan, discutaient de la situation, prenaient des décisions, se les communiquaient. Le Centre qui assurait la liaison entre ces patriotes était le journal Kurdistan.

Le fondateur du journal étant tombé malade, il fut remplacé par son frère Emir Abdurrahman Bedr-Khan qui continua à le publier au Caire à Genève et plus tard à Folkestone.

Avec la proclamation de la Constitution en Turquie, le Journal « Kurdistan » fut transféré à Constantinople où il fut continué par Emir Sureya Bedr-Khan qui pendant la grande guerre le publia de nouveau au Caire.

La première organisation politique Kurde fut fondée en 1908 à Constantinople sous le nom de « Kurdistan taali vé taraki djémiéti » Les Fondateurs étaient Emir Emin Aali Bedr-Khan. Le Général Chérif Pacha, le sénateur Seïd Abdel Kadir qui fut exécuté par les Turcs à Diarbekr en 1923. Ahmed Zulkefl Pacha et d'autres patriotes Kurdes dont les noms nous échappent.

Une organisation pour la propagation de l'instruction entre les Kurdes sous le nom de « Kurde Neehri Mouarif Djémiéti » et une école Kurde au quartier de Tchenberli Tache à Stamboul, furent fondées en 1908 grâce aux efforts du « Kurdistan taali vé Taraki Djémiéti » La direction de l'Ecole fut assumée par l'Emir Abdurrahman Bedr-Khan.

Les unionistes qui prirent le pouvoir à Constantinople après la mutinerie militaire de Mars 1909 et qui sous la couverture du parlementarisme instituèrent une oligarchie rouge, qui, en despotisme et cruauté dépassait même le Sultan Rouge, quelques mois après leur arrivée au pouvoir fermèrent l'école et ordonnèrent la dissolution des deux organisations Kurdes, « Kurdistan taali vé Taraki Djémiéti » continua ses activités sous forme d'une organisation secrète.

A l'instigation de Khalil Khayali Eff. de Motki Omar et Khadri Beys Djemil Pacha Zadé étudiants à l'école d'Agriculture de Halkali, Fouad Témou Bey de Van, Zéki Eff. de Diarbekr fondèrent en 1910 une association des élèves Kurdes sous le nom de « Hivi ».

¹ Minoriski Encyclopédie de l'Islam et A. Verianow Kourdie O Vainakh Rossii Tiflis.

Hivi, malgré les intrigues des Gouvernants Turcs réussit à se maintenir jusqu'à la déclaration de la guerre. Tous ses membres étant partis pour la guerre, jusqu'à l'armistice dut fermer ses portes et après l'armistice la majorité de ses adhérents étant rentrés reprit ses activités.

Un deuxième Journal Kurde fut fondé par « Hivi » sous le nom de « Rouj Kurde » qui était son organe.

Hamza Eff., Memdough Sélim et Kémal Fewzi Beys — ce dernier exécuté par les Turcs à Diar Bekr en 1925 — fondèrent un troisième journal Kurde sous le nom de « Jin ».

Après l'armistice Emir Sureya Bedr-Khan organisa au Caire le « Comité de l'Indépendance Kurde ». A Constantinople les Emirs Emin Aali, Mourad, Khalil Rami, Kiamouran Bedr-Khan, des Baban Zadés, Hikmet, Hussein Chukri, Fouad, Mahmoud et Ali Beys, Séid Abdul Kadir Eff. Sénateur, Remzi Bey de Kharput, Ekrem Bey Djémil Pacha Zadé, Nedjmeddine Hussein, Memdough Sélim, Husni, Hamed, Férid, Docteur Chukri Mehmed, Emin Zéki Beys, Hussein Amin Bey ex-député de Kharput, Mehmed Bey ex-député de Malatia, Colonel Khalil Bey de Dersim, Mahmoud Nedim Pacha d'Ourfa, Moustapha Pacha de Suleimanié, le général de division Hamdi Pacha fondèrent à Constantinople le « Kurdistan Taali Djémiéti ».

Quelques temps après une troisième organisation Kurde sous le nom de « Kurde Millet Firkassi » fut fondée.

Une année après une quatrième organisation Kurde sous le nom de « Kurd Techklati Idjtimaié Djémiéti » était fondée par les Emirs Emin Aali, Djéladet et Kiamouran Bedr-Khan, Kémal Fewzi Bey, Djémil Pacha Zadé Ekrem Bey, Docteur Chukri Mehmed Bey, Memdough Sélim Bey et d'autres patriotes Kurdes.

Ces organisations patriotiques Kurdes exercèrent leur activité à Constantinople et dans tout le Kurdistan jusqu'à l'occupation de cette ville par les troupes de Moustapha Kémal. Lors de l'occupation, ils se dispersèrent à l'étranger sans pour cela cesser leur activité.

Lors de l'Organisation de la ligue nationale Kurde « Hoyboun » les membres des organisations citées plus haut déclarèrent leur organisation dissoute et adhèrent au Hoyboun unissant de la sorte toutes les bonnes volontés, toutes les forces sous une seule direction.

LES KURDES ET LA GUERRE MONDIALE.

Les Kurdes avant la guerre

Les pages qui précèdent sont assez explicites — du moins le croyons-nous — pour pouvoir former une idée de l'administration turque à laquelle les Kurdes étaient soumis. Traités par les Gouvernants de l'Empire comme faisant partie de l'élément auquel l'Europe ne s'intéressait point, les Kurdes dépendaient du bon plaisir des fonctionnaires ignorants et très souvent voleurs que leur envoyait la Porte. Toutes les vexations, les mauvais traitements étaient pour les Kurdes.

Abdul Hamid faisait égorger les Arméniens et en attribuait la responsabilité aux Kurdes. Chaque fois que l'Europe faisait des remontrances à la Porte à propos des plaintes Arméniennes la Porte attribuait la responsabilité aux Kurdes. C'était aux Kurdes, qu'on voulait attribuer la responsabilité de l'incurie, de la mauvaise administration et des crimes des Turcs, qui à ce moment n'étaient pas encore conscients des dangers qui menaçaient leur

existence nationale et n'aspiraient qu'à améliorer leur sort en se soustrayant à la domination turque.

L'accord anglo-Russe, l'entrevue de Réval empirèrent la situation politique des Turcs.

Les Turcs rejouèrent la même comédie qu'ils avaient déjà joué avec leur Hâti Humayoun de Gul Hané, leur Tanzimate, leur première constitution et déclarèrent en 1908 la Turquie en état Constitutionnel.

Tant à l'intérieur qu'à l'étranger, à quelques rares exceptions près, tout le monde fut de nouveau dupe de ce jeu.

A l'intérieur les promesses d'égalité, de libertés politiques et raciales furent prodiguées. A l'étranger, des déclarations enthousiastes, des professions de foi attiraient des approbations chaleureuses.

Les Kurdes avaient été parmi ces dupes et avaient espéré qu'une ère de tranquillité, de justice et de travail allait en fin succéder aux atrocités et incuries du passé. Quelques années suffirent à les déromper.

Les jeunes turcs qui après les mutineries militaire de Mars 909 prirent les rênes du Gouvernement en mains et se posèrent en champions de liberté, d'égalité et de fraternité, introduisirent un nouvel élément à la politique générale de l'Empire : Le Pantouranisme. Disant vouloir faire comme les grands révolutionnaires de l'Occident, les jeunes Turcs ne voulaient plus entendre parler du précepte politique séculaire de l'Empire : Ottomanisme, ni de celui introduit par Abdul Hamid : Pan Islamisme; ils voulaient les remplacer par une politique nationaliste turque.

Toutes les déclarations et affirmations par lesquelles on assurait que les intérêts de tous les sujets de l'Empire sans distinction de race ou de religion seraient assurés et sauvegardés, n'étaient que des énormités visant à cacher le malheur qu'on préparait pour les autres races de l'Empire.

La race Kurde fut une des races qui a été visée et qui a souffert des suites de cette nouvelle directive politique des Gouvernants Turcs.

Les jeunes Turcs voulaient former un Empire Touranien en s'étendant vers la Perse, le Turkestan, l'Azerbaïjan. Mais les Arméniens, les Kurdes et les Persans leur barraient cette route.

Les Turcs décidèrent d'exterminer les Arméniens, d'assimiler les Kurdes et une fois les deux obstacles à leur projet impérialiste éliminés, étudier les mesures à prendre contre les Persans.

Les autres races non Turques de l'Empire n'étaient pas ménagées et le projet comprenait aussi l'assimilation de celles qui pourraient être assimilés et l'extermination des autres.

Cette base de politique nationaliste établie par les jeunes turcs n'eut pas besoin de beaucoup de temps ni à lutter contre de grandes difficultés pour être adoptée par tous les turcs, même d'opposition.

La nation la plus convoitée par les Turcs, pour être assimilée, était la nation Kurde. C'était une grande nation en majorité musulmane, plongée dans l'ignorance la plus noire depuis la domination Turque.

L'identité de la croyance religieuse de la majorité des Kurdes avec les Turcs, le fait d'avoir déjà introduit la langue turque dans les villes Kurdes donnaient aux Turcs beaucoup d'espoir, quant à la réussite sans grande difficultés de leurs projets.

Les Kurdes quoique pas encore complètement au courant de ce qui se machinait contre eux, avaient déjà réussi à percer la tragi-comédie que les jeunes Turcs voulaient jouer et se

préparaient à prendre les armes contre eux. Une première révolte en 1913 a été étouffée et cet échec n'avait pas découragé les Kurdes.

Ils allaient donc tenter la chance de nouveau lorsque les canons de la grande guerre tonnèrent.

Les Kurdes pendant la guerre.

La guerre mettait les Kurdes devant un grand dilemme. Devaient-ils prendre partie pour ou contre les Turcs si ceux-ci participaient à la guerre ?

Les Turcs dans l'intention d'affaiblir les Kurdes et les Arméniens et ainsi pouvoir les écraser les uns après les autres à la première occasion avaient déjà depuis un siècle commencé une propagande très active parmi les Kurdes.

Cette propagande visait à faire passer les Arméniens comme des ennemis irréconciliables, irréductibles des Kurdes, qui voulaient absolument dépouiller le Kurde de ses biens, de sa patrie. La Russie était présentée en protectrice fanatique de l'Arménien. ¹

Malheureusement les Agents Consulaires Russes, les écrivains étrangers, les journaux européens donnaient souvent par leurs écrits dictés par des rivalités politiques et intérêts économiques de précieux éléments de conviction aux Agents propagandistes turcs. ²

Les Turcs passés maîtres dans l'art de propagande et d'intrigue, ne pouvaient point laisser passer de tels écrits sans en tirer le plus de profit possible. Toute cette littérature était soigneusement traduite et annotée circonstancieusement et propagée parmi les Kurdes.

Des émissaires turcs, déguisés en Kurdes, parcouraient villes, villages et tribus pour faire goûter aux Kurdes les plus célèbres plumes politiques de l'Europe.

Donc, au commencement de la guerre, l'esprit Kurde était déjà travaillé par les Turcs par une propagande intense de plusieurs années.

L'effort que déployaient les patriotes Kurdes contre cette propagande était insuffisant à anéantir ses effets.

C'était surtout à la Russie qu'incombait le devoir de prendre des mesures adéquates à l'état d'esprit que les Turcs voulaient créer chez les Kurdes. Non seulement elle ne fit rien, mais au contraire elle fit tout ce qui pourrait contribuer à consolider les effets de la propagande turque.

Les Anglais aussitôt la guerre commencée eurent une politique arabe, tandis que les Russes, malgré les conseils qui ne leur manquèrent point, refusèrent toujours d'avoir une politique Kurde. ³

¹ Ignorer, négliger les Kurdes dans les réformes à introduire ce serait préparer à ce pays un avenir pire que le présent et attirer sur les arméniens des malheurs encore plus grands que ceux que leur a valu la non application de l'art. 64 du traité de Berlin. Le seul fait de parler constamment de la « question arménienne » des « réformes arméniennes » comme la presse arménophile le fait à tout propos sans y adjoindre le mot « Kurde » blesse ceux-ci profondément dans leur amour propre national et religieux, leur fait croire que ces réformes ont pour unique but de les subordonner aux arméniens et développe dans l'âme kurde contre les arméniens les ferments de haine qu'Abdul Hamid y avait déposé. La question Kurdo-Arménienne par S. Zarzecki dans la Revue de Paris 21^e Année, Tome II, 1914.

² A partir du jour où l'entente anglo-russe de 1907 laissa le champ libre aux visées Russes les agents Russes intensifièrent en Asie leur activité à double face. Les consulats russes dans les 6 vilayets furent pourvus d'armes et munitions qu'on distribua parmi les révolutionnaires sans oublier les Kurdes. Le Tsarisme en Asie-Mineure par Edgard Granville, Revue politique internationale No. 26.

³ Malheureusement pendant la guerre le commandement de l'armée du Caucase n'a pas eu de politique kurde bien tracée. Autrement on aurait peut-être pu tirer profit de cette animosité qui caractérisait les relations turco-kurdes. Quelques observations sur les kurdes par B. Nikitine dans le *Mercure de France*, Série Moderne Janv. Févr. 1921.

Qui pourrait dire que si les Russes avaient eu une politique Kurde, bien des malheurs et pour eux et pour les arméniens et pour les Kurdes ne seraient pas évités.

Les Kurdes qui, se rappelant des milliers d'années passées côte à côte avec les Arméniens, des services qu'ils n'avaient jamais cessé de se rendre mutuellement depuis des siècles, de l'identité de la plupart de leurs mœurs et coutumes, malgré toute la propagande turque, dans leur for intérieur gardaient toujours un sentiment affectueux envers les arméniens, ne se décidaient point à prendre position dans la mêlée générale; mais ils gardaient une certaine méfiance envers les Russes.

Malheureusement les actes des premières armées Russes pénétrant en kurdistan, l'imprudence de quelques déclarations des politiciens du camp russe, le fait que ces armées étaient accompagnées par des corps de volontaires arméniens semblèrent donner une certaine vraisemblance à la propagande turque.

Le sort en fut jeté, croyant que le Russe en voulait à sa vie, à sa maison, à ses champs, à ses troupeaux ne voyant le salut que dans la victoire du turc qu'il ne cessait pourtant pas de détester, le Kurde prit les armes contre les Russes, observa une neutralité plutôt bienveillante envers les arméniens tant qu'il put et lorsqu'il se trouva dans l'obligation de prendre les armes ce fut pour le turc.

Les turcs cependant sans prendre en considération la ligne de conduite adoptée par les Kurdes voulurent profiter de l'occasion pour mettre à exécution le plan d'assimilation qui avait été arrêté avant la guerre.

D'ailleurs le fait d'avoir pu massacrer impunément un million d'arméniens était là pour les encourager.

On fit signer au Khalife Sultan Réchad, une loi spéciale d'une dizaine d'articles à ce sujet. En vertu de cette loi, les Kurdes allaient être expulsés de leur foyer et dirigés dans les provinces turques. Ces Kurdes devaient être distribués dans les villages turcs dans la proportion de 5 % du nombre des habitants turcs. Les notables, les chefs devaient être installés dans les villes et tout rapport devait être absolument interdit entre eux et les autres kurdes.

Cette loi ne put être mise que partiellement en exécution, la guerre ayant pris fin par la débâcle turque. Les registres de la direction générale d'émigration à Constantinople indiquent que 700.000 Kurdes furent déportés. Mais ces mêmes registres gardent un silence significatif quant au sort qui fut réservé à ces déportés. Nous allons suppléer au silence de la direction pour dévoiler le triste et macabre sort qui a été réservé à ces malheureux. Un grand nombre de déportés Kurdes moururent en route de faim, de froid, de maladies; une partie considérable périt sous les baïonnettes et les haches des soldats, des gendarmes et des bandes turques. Une faible partie arriva à destination exténuée, plus morte que vivante, vraie loque humaine.

Les champs, les montagnes, les forêts furent jonchés par les cadavres mutilés des martyrs Kurdes qui remplaçaient ceux des martyrs arméniens déjà dévorés et digérés par les bêtes fauves.

Les Kurdes après la guerre.

L'armistice de Mondros ayant été suivie par la chute des unionistes et la démoralisation des turcs, les déportations des Kurdes cessèrent. Les Kurdes comme tous les peuples opprimés, se faisant l'interprète fidèles de la conscience nationale élevèrent alors la voix pour revendiquer leur droit à l'indépendance et à la vie.

Les déclarations du président Wilson telles que « le droit est une chose plus précieuse

que la paix » et ses 14 points avaient eu un écho retentissant dans les montagnes du Kurdistan.

Le Président de la République française, le 19 Janvier 1919, inaugurait par ces paroles les travaux de la Conférence de Versailles. « Tous les peuples opprimés, toutes les victimes longtemps impuissantes ou résignées, des grandes injustices historiques, tous les martyrs du passé, toutes les consciences violentées, toutes les libertés échauffées se ranimaient au bruit de nos armes et se tournaient vers nous comme vers leurs défenseurs naturels ».

« Si bien que peu à peu la guerre a pris la plénitude de son sens initial et qu'elle est devenue dans toutes les forces du terme, une croisade de l'humanité pour le droit.

« Vous ne cherchez donc que la justice et une justice qui n'ait point de favoris ».

« Ce que la justice exclut ce sont les rêves de conquête et d'impérialisme, le mépris des Volontés nationales, les échanges arbitraires de provinces entre Etats, comme si les peuples n'étaient que des meubles ou des pions dans un jeu ».

« Le temps n'est plus où les diplomates pouvaient se réunir pour refaire, d'autorité sur un coin de table, la carte des Empires. Si vous avez à remanier la carte du monde c'est au nom des peuples et à la condition de traduire fidèlement leurs pensées, de respecter le droit des nations, petites et grandes, à disposer d'elles-mêmes ».

Ces paroles sublimes avaient fait tressaillir d'aise et de joie le Cœur National Kurde.

Les organisations politiques kurdes eurent l'occasion d'exposer aux Hauts-Commissaires alliés et aux Commissions d'enquête alliées les desideratas de leurs compatriotes.

Partout en Kurdistan jusqu'à ses confins, des organisations kurdes se formèrent et s'affilièrent à celles de Constantinople et du Caire.

Un délégué Kurde, le Général Chérif Pacha fut désigné auprès de la Conférence de la paix par les organisations nationales Kurdes. La conférence de la paix le reconnut officiellement, receva des notes et mémoires qu'il présentait et l'entendit plusieurs fois personnellement.

Un accord arméno-Kurde fut signé alors à Paris entre Boghos Nubar Pacha et Monsieur Aharonian pour les Arméniens et Chérif Pacha pour les Kurdes et toutes les questions litigieuses entre ces deux nations furent alors réglées par cet accord.

Les Turcs impuissants à entraver les démarches des Kurdes par la force ou les voix diplomatiques voulurent essayer de nouveau la ruse et l'hypocrisie qui leur avait si bien réussi dans le passé.

Ils s'adressèrent aux sentiments de générosité et de chevalerie des Kurdes en leur parlant de la fraternité des siècles, des services rendus dans le passé par les Kurdes, de l'identité de la religion, des malheurs qui les accablaient et proposèrent de chercher ensemble une modalité d'arrangement qui tout en donnant satisfaction aux aspirations nationales des Kurdes n'entraînerait pas le démembrement total de l'Empire. A cet effet, ils formèrent un conseil de Cabinet à la Sublime Porte et ils invitèrent le « kurdistan taali Djemiéti » à désigner trois délégués pour participer à l'Etude de la question et prendre des décisions. Ce Conseil de Cabinet qui tint plusieurs séances était composé par le Cheikh Ul Islam Haidari Zadé Ibrahim Eff., le Ministre des Travaux Publics Abouk Pacha, le ministre de la marine Avni Pacha comme délégués du Ministère Ottoman et des Emirs Emin Asali et Mourad Bakr-Khan et Seid Abdul Kadir eff. comme délégués du « Kurdistan Taali Djemiéti ».

Le Conseil de Cabinet arrêta : 1°) la reconnaissance d'une large autonomie au Kurdistan; 2°) la promulgation immédiate des lois en conséquence; 3°) l'exécution spontanée

des obligations découlant de ces lois; 4°) l'engagement par les Kurdes de continuer à faire partie de l'Empire Ottoman et de reconnaître la suzeraineté du Sultan Khalife.

Nous publions ci-bas la photographie d'une lettre d'invitation à la première séance de ce conseil des ministres, adressée à un délégué Kurde. ¹

بار عالی
دائرة وزارت

برضاه پاشا زاور ابراهیم علی بیگ افغانی

امور مهم قلمی

۱۲۸

او کوردی عالی کونی اجتمعی مقررا بمقره و مکودر زان عالی بیگ صاحب و صمیمانه زور کوردی مکینه بیوم مذکور بعد از آن ساعت
یکه باره عالی عریه بیوم کی اخبار انشاء الله
صدر اعظمی نان
مجموعه خاصه و کلیدی نام
الله اعلم

Les Turcs bien entendu ne donnèrent aucune suite à ces décisions. D'ailleurs leur mauvaise foi se faisait jour par la rédaction de la lettre par laquelle ils invitèrent les délégués kurdes et dans laquelle ils avaient eu grand soin d'éviter toute allusion au Kurdistan.

Les Kurdes qui n'avaient eu qu'une piètre confiance dans la sincérité des Turcs continuèrent leurs démarches politiques et parvinrent à force de persévérance, d'abnégation et d'efforts continus à faire reconnaître par l'Europe ainsi que par les turcs l'existence d'une nation kurde et le droit de cette nation kurde à une vie nationale, à l'indépendance.

Le traité qui fut signé à Sèvres entre les puissances alliées et associés et la Turquie contenait en effet un chapitre de 3 articles, intitulé Kurdistan dont voici la copie.

EXTRAIT DU TRAITE DE SEVRES DU 10 AOUT 1920.

SECTION III.

KURDISTAN.

Art. 62

Une Commission siégeant à Constantinople, et composée de trois membres respectivement nommés par les Gouvernements britannique, français et italien, préparera, dans les six mois à dater de la mise en vigueur du présent Traité, l'autonomie locale pour les régions, où domine l'élément kurde, situées à l'Est de l'Euphrate, au Sud de la frontière

¹ Traduction :

Sublime Porte
Grand Vizirat
Bureau des Affaires Importantes.

A Son Excellence Emin Ali Bey Bedr-Khan Pacha Zadé,

La présence de votre Excellence étant nécessaire au Conseil des Ministres qui sera tenu ce mardi vous êtes prié de vous rendre ce jour-là à 2 heures de l'après-midi à la Sublime Porte.
1er Juin 335. Pour le grand Wizir, Ministre sans portefeuille.

méridionale de l'Arménie, telle qu'elle pourra être déterminée ultérieurement, et au Nord de la frontière de la Turquie avec la Syrie et la Mésopotamie, conformément à la description donnée à l'article 27, II-2° et 3°. A défaut d'accord unanime sur quelque question, celle-ci sera référée par les membres de la Commission à leurs Gouvernements respectifs: Ce plan devra comporter des garanties complètes pour la protection des Assyro-Chaldéens et autres minorités ethniques ou religieuses dans l'intérieur de ces régions et, dans ce but, une commission comprenant des représentants britannique, français, italien, persan et kurde visitera les lieux pour examiner et décider quelles rectifications, s'il y a lieu, devraient être faites à la frontière de la Turquie là où, en vertu des dispositions du présent Traité, cette frontière coïncide avec celle de la Perse.

Art. 63

Le Gouvernement ottoman s'engage, dès à présent, à accepter et à exécuter les décisions de l'une et de l'autre commission prévues à l'article 62, dans les trois mois de la notification qui lui en sera faite.

Art. 64.

Si, dans le délai d'un an à dater de la mise en vigueur du présent Traité, la population kurde, dans les régions visées à l'article 62, s'adresse au Conseil de la Société des Nations en démontrant qu'une majorité de la population dans ces régions désire être indépendante de la Turquie et si le Conseil estime alors que cette population est capable de cette indépendance et s'il recommande de la lui accorder, la Turquie s'engage, dès à présent, à se conformer à cette recommandation et à renoncer à tous droits et titres sur ces régions.

Les détails de cette renonciation seront l'objet d'une convention spéciale entre les Principales Puissances alliées et la Turquie.

Si ladite renonciation a lieu et lorsqu'elle aura lieu, aucune objection ne sera élevée par les Principales Puissances alliées à l'encontre de l'adhésion volontaire à cet Etat kurde indépendant, des Kurdes habitant la partie du Kurdistan comprise jusqu'à présent dans le Vilayet de Mossoul.

*
**

La patrie kurde était soustraite par ce chapitre à la tyrannie turque. Les Kurdes quoique conscients des restrictions apportées à l'exercice de leurs droits de nation suzeraine et indépendante, des amputations faites à leur patrie en réfléchissant au bonheur que constituait pour eux le fait de ne dépendre plus de l'arbitraire turc, n'élevèrent point la voix pour protester contre cette injustice et acceptèrent ce chapitre tel qu'il était rédigé et signé quitte à saisir la première occasion qui se présenterait pour se faire rendre justice et y faire apporter les améliorations nécessaires.

Du Traité de Sèvres au Traité de Lausanne.

Après la signature du traité de Sèvres, la rivalité séculaire des Etats Européens prit de nouveau le dessus dans les affaires Orientales. Tous les intéressés de ce traité ne furent pas aussi bons enfants et aussi philosophes que les Kurdes.

Des convoitises qui attendaient leur réalisation depuis des siècles, des appétits qui étaient venus à la suite et pendant la mêlée générale restaient inassouviés. Le danger qui à un moment donné avait semblé accorder tout le monde semblait être écarté, les discordes reparaissaient.

Un jour on apprit qu'un général turc qui avait été nommé par le Sultan inspecteur



afif Bey

NADIR BEY,
Chef de Haïdaran et Comman-
dant de groupe à Agri.



KHALISSE BEY,
Commandant de groupe, des forces nationales Kurdes
à Agri avec quelques-uns de ses hommes.



Un détachement des forces nationales Kurdes
sur la montagne de Subhan « Sipan ».



Nadir Bey

Le Martyr **AFIF BEY,**
Chef de Haïdaran, tombé sur
le champ d'honneur dans un
combat avec les Turcs.

des armées d'Anatolie, Moustapha Kémal Pacha avait tenu un Congrès à Erzeroum et proclamé le traité de Sèvres inacceptable et sa décision de le combattre par les armes.

Moustapha Kémal prenant les armes contre le traité de Sèvres, qui malgré tous ses défauts, toutes ses lacunes, écartait le cauchemar de la tyrannie turque qui pesait si lourdement sur la nation kurde, reconnaissait l'existence de cette nation et sa place au soleil, il était naturel qu'il trouve sur son chemin les kurdes comme adversaire.

Pour éviter cette fatalité, Moustapha Kémal traita avec les Kurdes. Il prit envers les Kurdes l'engagement de leur reconnaître les mêmes droits que leur reconnaissait le traité de Sèvres et d'exécuter les prévisions, concernant les Kurdes de ce traité, une fois que l'armée Grecque serait jetée hors la frontière et la paix conclue. Naturellement la fraternité kurdo-turque, l'identité de la religion, les malheurs de la Turquie, le passé chevaleresque de la nation kurde, l'incompatibilité du passé glorieux et fier des Kurdes et le fait de plaquer en plein malheur les turcs ne furent point oubliés. Toute cette prose fut servie en abondance aux Kurdes.

Malheureusement il se trouva des Kurdes qui malgré le passé sanglant et plein de trahison, malgré la dernière comédie du Conseil du Cabinet furent touchés par ces paroles, ajoutèrent foi aux promesses de Moustapha Kémal et en furent dupes.

A la première Chambre d'Angora, un député d'Erzeroum disait du haut de la Tribune de cette chambre :

Ce pays appartenant aux Turcs et aux Kurdes, de cette Tribune seulement deux nations ont le droit d'élever la voix. La nation Turque et la Nation Kurde ». Un silence approbateur accueillait ces paroles du député Kurde. (1) Férid Bey, chef de la Délégation Turque à la Conférence de « Tersané » disait « cette patrie appartient aux seuls kurdes et turcs ».

Les patriotes kurdes à qui les promesses turcs n'inspirèrent aucune confiance, les malheurs et lamentations turques aucune pitié voulurent réagir et détromper les kurdes qui étaient entraînés par les Turcs, mais ils trouvèrent devant eux un obstacle qui les immobilisa et auquel ils n'avaient jamais pensé : Les alliés !

L'Angleterre occupait une bonne partie du Sud du Kurdistan et la France les routes qui y menaient. Le Nord était harré par les Turcs, les Russes et les Persans.

Pour pouvoir agir par les armes, les patriotes kurdes devaient ou bien obtenir la neutralité de l'Angleterre et de la France, ou bien accepter la probabilité de les avoir sur le dos, comme adversaire, outre les forces de Moustapha Kémal. A Paris, les alliés conseillaient journellement au délégué Kurde général Chérif Pacha, la nécessité pour les Kurdes d'éviter tout éclat, toute action par les armes et ajoutaient que la cause Kurde ne peut-être servie dans les circonstances présentes que par un grand calme qu'observerait la nation Kurde.

A Constantinople, les Hauts Commissaires des puissances alliées réitéraient les mêmes conseils aux représentants et aux membres des Organisations patriotiques kurdes.

Le Major Général Mac Andreo, commandant des troupes d'occupation anglaise, dans une proclamation publiée en langue Kurde conseillait aux Kurdes d'observer la plus grande tranquillité, d'éviter tout acte de nature à troubler la paix qui régnait au Kurdistan et ajoutait que la destinée du Kurdistan ne serait réglée que par la seule autorité de la conférence de Versailles, affirmait que cette conférence avait admis comme principe souverain

¹ Aux élections qui suivirent la signature du traité de Lausanne ni ce Avni bey, ni aucun autre député Kurde ne furent admis à la Chambre et ce fut par des turcs qu'on fit représenter et qu'on continue à faire représenter les Kurdes à la Chambre.

l'auto-disposition des peuples et engageait l'honneur de son Gouvernement en disant : « La Grande Bretagne assure à la nation Kurde qu'elle ne permettra pas que la Conférence de Versailles, ne prenne pas en considération le droit des Kurdes ».

L'Emir Sureya Bedr-Khan secrétaire Général du Comité de l'indépendance Kurde, qui à Alep voulait imprimer une proclamation au nom de son Comité pour être distribuée dans le Kurdistan et par laquelle il voulait mettre en garde les Kurdes contre Moustapha Kémal et de leur conseiller d'observer une stricte neutralité mais de ne point l'aider en aucune façon recevait du Colonel Bell, Chef de l'Intelligence department, la lettre suivante :

CONFIRMING CONVERSATION

Aleppo.

2nd November 1919.

No. P. W. 132

To Sureya Bedr-Khan Bey

« Having considered the proclamation (a translation of which you were kind enough « to forward me) which you wish to have published and circulated among the Kurds, I « must inform you that, in my opinion, it would be against the best interests of the « Kurds that such a proclamation should be circulated, as well as being contrary to the instructions laid down by the British authorities. »

« I would therefore ask you to refrain from proceeding further in this matter.

Gh. BELL, Lt.-Col.

D. C. P. O. Northern Asia.

Trois délégués du Kurdistan Taali Djémiéti; Les Emirs Djéladet et Kamouran Aali Bedr-Khan et Djémil Pacha Zadé Ekrem Bey qui se trouvaient à Malatia en mission, furent attaqués par les forces que Moustapha Kémal dirigea contre eux. Devant cette agression, ils se retirèrent sur les montagnes de Kalta pour organiser une force Kurde et chasser ces hordes que Moustapha Kémal avait envoyé contre eux. Ils avaient déjà réuni quelques 3000 hommes lorsque le même colonel Bell arrivant à Malatia leur manda un officier anglais, Major Noel, qui au nom du Gouvernement Anglais les pria d'avoir à se retirer immédiatement. Ils durent s'exécuter car de ne point suivre ce Conseil c'était en combattant les Turcs avoir les Anglais sur le dos. (1)

Les patriotes Kurdes qui n'étaient pas dupes des promesses et intentions de Moustapha Kémal furent dupes des promesses des gouvernements alliés et associés.

Ils ne voulurent point engager une action qui pourrait créer entre eux et les alliés, sinon l'hostilité du moins un grave malentendu.

Puisque les états représentant le monde civilisé leur promettaient justice, puisque le premier Ministre de l'Empire Britannique de l'époque qui passait pour le porte-parole des alliés proclamait que Moustapha Kémal n'était qu'un bandit avec qui on ne daignerait jamais traiter et que si les Turcs n'exécutaient pas à la lettre le traité de Sèvres ils perdraient Constantinople et tous les avantages de ce traité qui serait révisé à leur détriment. Pourquoi ne maintiendraient-ils pas en Kurdistan la tranquillité si précieuse aux alliées. Donc, ils le firent et nous le répétons furent des dupes non des Turcs qu'ils avaient appris à connaître depuis quelques siècles, mais des puissances alliées et associées qu'ils n'avaient connu jusqu'à pré-

¹ Voir le fameux discours de Moustapha Kémal prononcé devant l'Assemblée d'Angora en 1928.

sent qu'à travers les discours politiques, les déclarations officielles et leurs propres déclarations.

Mais, hélas, l'histoire se répétait encore une fois et les rivalités et les convoitises non assouplies de l'Europe venaient encore une fois au secours des turcs pour les sauver de la ruine, du démembrement inévitable. ¹

Les promesses faites aux Kurdes, aux Arméniens, aux Grecs, les engagements solennellement pris envers les nations opprimées par les turcs étaient oubliés. L'Europe divisée par les appétits et les intérêts ranimés par la guerre ne pensait plus qu'à s'assurer le plus de profit possible ou de nuire aux intérêts de son rival le plus possible.

Que de peuples qui avaient eu confiance en elle seraient de nouveau livrés aux vexations et à la tyrannie de ses anciens oppresseurs. c'était le dernier de ses soucis.

« Ils se sont posés en défenseurs des peuples menacés invoquant le droit national qu'ils avaient précédemment paru combattre. Unis parce qu'il y allait de leur existence même dans cette partie décisive..

« Mais la partie gagnée, ils ont bien vite montré à Vienne ce que valait leurs paroles et leur mutuelle amitié. Leur prétendue société de rois, liés contre l'usurpateur et le tyran a paru en 1815, ce qu'elle était en réalité, toujours semblable à l'alliance constituée par Frédéric II contre la Pologne, une Société d'affaires, d'affaires assez louches, formée en vue du butin seulement et sans cesse prête à se dissoudre dans la mêlée de convoitises, les disputes et les marchandages.

« Par la suite on a beaucoup parlé de la Sainte Alliance dont la sainteté, les motifs désintéressés sont aussi douteux que l'accord...

« En 1815, ils s'indignaient contre le droit public qui les gênait, se préparant à le déclarer anéanti et primé par la force, l'argument dernier de la raison d'Etat ». ²

Ces lignes écrites pour des événements qui se passaient avant un siècle peuvent être appliquées sans en changer une syllable, aux événements qui se déroulèrent depuis 1914 jusqu'à la conclusion du traité de Lausanne, ainsi qu'à ceux qui se passent de nos jours, malgré l'existence de la ligue des nations et du pacte Kellog-Briand; donc l'histoire est vraiment une répétition.

Malgré les affirmations du représentant de l'Empire Britannique, de la porte parole des puissances alliées et associées les délégués de Moustapha Kémal furent reçus avec empressement autour de la table verte à Lausanne. Les temps étaient bien changés. Les volontés nationales furent méprisées et des provinces entières furent arbitrairement échangées entre Etats, comme si les peuples n'étaient que des menbles ou des pions dans un jeu. La carte du monde n'était plus remaniée au nom des peuples et à la conditions de produire fidèlement leurs pensées; mais bien pour refaire d'autorité sur un coin de table la carte des Empires. L'auto-disposition personne n'y pensait plus, c'était devenu un chiffon de papier.

¹ Manuel Historique de Politique étrangère par Emile Bourgeois, professeur d'Histoire diplomatique à l'Université de Paris.

² Manuel Historique de Politique étrangère par Emile Bourgeois, professeur à l'école libre des sciences politiques, Tome II.

LA REVOLUTION DE 1925.

L'armée grecque jetée hors de la frontière une paix très avantageuse conclue à Lausanne grâce au concours des Kurdes, le moment était venu de demander à Moustapha Kémal de s'exécuter. ¹

Les Kurdes s'adressèrent au Président de la république turque, en lui rappelant ses promesses et en en demandant l'exécution.

Mais Moustapha Kémal ne voulut point entendre parler des promesses faites aux Kurdes, ni d'une question Kurde.

Toutes les démarches faites restèrent sans succès et Moustapha Kémal voulut liquider la question Kurde de la même manière que Abdul Hamid avait voulu liquider la question Arménienne; en exterminant les Kurdes. ²

Il y avait déjà un plan d'assimilation des Kurdes préparé avant la guerre par les unionistes et qui pendant la guerre avait reçu un commencement d'exécution. Mais ce plan n'était plus applicable aux Kurdes, après les événements qui s'étaient passés et qui avaient ébranlé les assises du monde entier et réveillé la conscience nationale Kurde.

Dans un interview accordé au Journal Bosphore de Constantinople, l'Emir Ferid Ali Bedr-Khan avait fait les déclarations suivantes : « Deux courants existent parmi les Kurdes. « Nous sommes tous pour la reconnaissance du Sultan comme Khalife. Mais les uns et c'est le courant le plus fort veulent au point de vue politique, une séparation complète d'avec la Turquie. Les autres, plus opportunistes et craignant un abandon de l'Europe et un mouvement de retour des Turcs contre nous, se contentent pour le moment d'une autonomie dans le cadre de la Turquie. Mais ces derniers constituent une minorité. Puisque tout le monde se réclame des principes de Monsieur Wilson, pourquoi ne les appliquerait-on pas aussi au Kurdistan.

« Notre attitude mécontente le Gouvernement central et surtout les forces nationales. « Qu'y pouvons nous ? Nous avons chaque jour mille ennuis à subir de ce chef ». ³

Cette minorité avait vu juste et l'Europe avait abandonné les Kurdes.

Donc Moustapha Kémal avait les mains libres et pouvait agir sans aucune crainte d'intervention ou secours en faveur des Kurdes.

La liquidation définitive de la question Kurde par l'extermination de la partie de cette nation restée sous son administration fut donc décidée à Angora.

Un plan d'extermination fut à cet effet préparé à Angora et l'exécution commença en 1924 par l'interdiction de l'emploi de la langue Kurde, la déportation des intellectuels et chefs reconnus pour leurs idées libérales et convictions nationales.

C'était la réponse du Président de la république turque aux démarches des nationalistes Kurdes. Ce faisant le Président restait fidèle aux annales séculaires du Gouvernement et de la race qu'il représentait.

Devant ces événements il ne restait qu'une issue de salut aux Kurdes, lâchés par l'Europe et voués à l'extermination par les Turcs : défendre par les armes leurs existences, leur honneur et mourir pour mourir, mourir au moins en hommes en dignes descendants des Rustem, du Saladin le Grand, du Melik-El-Adil, du Quérim-Khan.

¹ Voir les proclamations de Moustapha Kémal à l'entrée des armées turques à Smyrne et les premières déclarations après la signature du traité de Lausanne.

² Abdul Hamid, voulut étouffer la question Arménienne en supprimant les Arméniens, selon l'expression attribuée à un grand vizir. La question Kurdo-Arménienne par S. Zarzecki 1914.

³ Journal Bosphore No. 67 du 9 Janvier 1920.

C'est ce que firent les Kurdes et voilà pourquoi fut engagée cette lutte sanglante et à outrance entre les Turcs et les Kurdes avec la révolution commencée en 1925 et qui continue au moment où nous écrivons ces lignes.

La presse turque, le Gouvernement turc déployèrent de grands efforts pour attribuer cette révolution à l'opposition des Kurdes aux mesures, prétendument régénératrices et modernisatrices des turcs. Une partie de la presse Européenne, qui n'avait pas la conscience tranquille, versa immédiatement dans ce sens et adopta cette thèse.

En vérité ces mesures intéressaient médiocrement les Kurdes, qui aspiraient à recouvrer leur indépendance et envisageaient la situation d'un autre point de vue.

Ils avaient à défendre leur sol national, l'existence même de leur race et ils ne pouvaient point se laisser bernier plus longtemps par des conseils de modération, que cette même Europe ne cessait point de leur faire parvenir et par cette fausse couche de peinture de civilisation que donnait le turc aux murs de l'étonnante prison qu'il avait bâti sur les frontières de sa patrie.

Les patriotes Kurdes disséminés dans les quatre coins du monde se mirent de nouveau à l'activité, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontraient pour communiquer entre eux et avec l'intérieur.

La révolution décidée, la préparation et la direction en fut confiée au Colonel Khaled Bey, un des chefs de tribu de Djibran qui se trouvait alors à Erzeroum, Youssouf Zia, Docteur Fouad, Khassan Khairi, Kémal Fevzi, Avocat Tekfik Beys, Cheik Said, Seid Abdel Kader, Seid Mohammed, Khodja Askéri, les lieutenants Tewfik, Salih, Ismail Hakkî, Khalid et Réchid Beys étaient les principaux lieutenants du Colonel Khaled Bey. Tous ces martyrs du patriotisme Kurde, avec des milliers de leurs compatriotes, ont payé de leur vie leur attachement à leur patrie, à leur nation et sont montés sur les échafauds turcs ayant sur les lèvres les cris de « Vive le Kurdistan, Vive l'indépendance Kurde » Le soulèvement général avait été arrêté pour le matin du 24 Mars 1925.

La fatalité voulut que le 7 Mars 1925 un détachement turc passa par le village de Cheikh Said et qu'une rencontre eut lieu entre ce détachement turc et les hommes de Cheik Said.

Les coups de feu partis inopinément de Piran amenèrent le soulèvement des Kurdes 15 jours avant la date fixée et ne permirent point aux officiers Kurdes de rejoindre leur poste, à la tête des forces nationales Kurdes. ¹

Ces officiers étaient restés loin du Kurdistan pour ne point attirer l'attention du gouvernement turc et ne devaient rejoindre leur poste que le 20 Mars 1925.

Les Turcs parvinrent dans quelques mois à obliger les révolutionnaires Kurdes à leur laisser momentanément la partie et à se réfugier sur leurs montagnes et les 25000 hommes de troupe que la France leur permit de transporter par les chemins de fer de Syrie pesèrent assez lourds dans la balance.

Les pertes Kurdes furent considérables des centaines de villages étaient détruits, mais la victoire avait aussi coûté assez chère aux turcs. Les Kurdes perdirent 2400 hommes en tués et blessés.

Les Turcs avaient dû envoyer contre les révolutionnaires Kurdes outre les six divisions d'infanterie qu'ils avaient concentré depuis 1924 dans les régions de Karse, Seerd, Mardine et Midiate, aussi 9 divisions d'infanterie, 9 régiments d'artillerie, 3 divisions de cavalerie.

¹ Journal turc Wakit du 20 Avril 1940.

Les pertes turques en tués et blessés s'élevèrent à 50000 hommes et les dépenses de l'armée à 60.000.000 de Livres Turques. ²

Les patriotes Kurdes se réfugièrent alors en Perse, Mésopotamie et Syrie. Un torrent d'émigration commença aussi, quelques mois après vers ces pays.

Il est vrai que ces émigrés n'y étaient point massacrés mais n'y furent pas aussi reçus comme ils étaient en droit de l'espérer par les autorités officielles.

LES ATROCITES TURQUES.

1925-1928.

Croyant avoir à jamais brisé la résistance kurde, les Turcs donnèrent libre cours à leur haine envers le Kurde, à leur instinct de destruction.

Les déportations, les exécutions en masse recommencèrent dans des conditions plus féroces et avec des mesures plus radicales que celles exécutées pendant la guerre. Cette fois il ne s'agissait point d'assimiler les Kurdes. La décision de les exterminer, de les faire entièrement disparaître était bien prise.

Plus d'un demi million de Kurdes furent déportés pendant les hivers 25-26, 26-27, 27-28 aux vilayets occidentaux de la république.

Le gouvernement turc ne mettait en marche les colonnes des déportés Kurdes qu'après la chute des neiges, pour être certain d'avoir l'hiver et ses rigueurs en alliés.

Pendant l'été ces colonnes attendaient leur triste sort dans les chefs lieux des vilayets du Kurdistan, exposées à la famine, aux maladies et à toutes les intempéries.

Pendant ces années, 8758 villages furent détruits et 15206 femmes, filles, enfants et hommes désarmés, furent massacrés dans les ruines de ces villages. Nous avons donné à la page 49 une statistique de ces actes de destruction et d'assassinat.

Le nombre des déportés qui succombèrent aux suites de la famine, maladies, mauvais traitements, rigueur des éléments naturels auxquels ils étaient exposés, ainsi que ceux qui moururent en route par les baionnettes de leurs bourreaux dépasse le chiffre de 200.000.

Prononcer un mot de Kurde était un crime qui selon les circonstances pouvait même être passible d'une exécution sommaire.

HOYBOUN.

Les années 1925-26-27, furent pour les patriotes Kurdes des années terribles. Leur race était détruite sous l'œil indifférent du monde civilisé.

Ce monde civilisé qui, pour quelques livres de taxe perçues indûment par les turcs à un commerçant de leurs ressortissants, n'avaient pas hésité à envoyer leurs escadres et faire des démonstrations navales, n'adressait même pas un mot de sympathie, une parole de miséricorde à l'extermination des Kurdes par les Turcs.

Et cela malgré que ce kurde appartenait à la race blanche, à la race européenne et que son bourreau était descendant de la race jaune, de la race mongole.

Serait-ce par ce que le Kurde prie à un autre autel que l'Europe civilisé, ou bien quel-

¹ Pour venir à bout de quelques brigands, nous avons dû dépenser avant cinq années, une somme suffisante à la construction d'un assez long chemin de fer. Journal Turc Milliyet N° 1624 du 19 Août 1930.

ques contrats de concessions et de commandes ont plus de valeur que tout le sang Kurde.

La plupart de ces patriotes étaient surveillés par la police des Etats chez lesquels ils avaient cherché refuge comme s'ils étaient des criminels de droit commun.

Malgré toutes ces difficultés, toutes les privations qu'ils subissaient du fait de la confiscation de tous leurs biens par les turcs, ils réussirent à se mettre en relation avec le pays et il fut décidé de tenir un Congrès au printemps de 1927 qui réunirait les délégués de toutes les organisations patriotiques Kurdes, de tous les tribus Kurdes, de toutes les villes Kurdes, et des révolutionnaires réfugiés sur les montagnes du pays.

Ce Congrès commença ses travaux à la date fixée, sur une des montagnes du Kurdistan et tous les délégués réussirent à déjouer la surveillance des turcs et des gouvernements limitrophes de la frontière turque et arrivèrent sans encombre sur les lieux.

Le Congrès prit des décisions très importantes dont les principales furent :

I. — La dissolution de toutes les organisations patriotiques pour s'amalgamer en une seule à créer.

II. — Continuer la lutte jusqu'à ce que le dernier soldat turc fut rejeté hors des frontières du Kurdistan.

III. — Avant d'entreprendre une nouvelle révolution générale.

a) Créer un commandement général des forces Kurdes.

b) Organiser ces forces militairement et les munir des armes et munitions nécessaires modernes.

c) Créer, sur une des montagnes du Kurdistan occupé par les turcs, un centre militaire qui servirait de dépôt d'instruction et de base pour la lutte définitive.

IV. — Chercher à résoudre définitivement tous les malentendus avec la nation arménienne. ¹

¹ Comme le montre l'histoire et le passé des Arméniens et des Kurdes, tous deux ont la même origine, les mêmes mœurs, ils ont vécu dans les mêmes pays et jusqu'à l'intrusion des turcs ont eu les relations les plus amicales, relations qui toujours ont été presque fraternelles. La plupart des Kurdes étaient les Kirvas « parrains » de leurs voisins Arméniens et les Arméniens Kirvas « parrains » de leurs voisins Kurdes et en cette qualité faisaient partie de la famille.

« Par leur langage les Kurdes appartiennent comme les Arméniens, à la « grande famille Indo-Européenne. Les relations entre les Kurdes et les Arméniens avaient d'ailleurs tout le temps étaient bonnes. Abdul-Hamid, par ses « Hodjas attisant le fanatisme musulman et présentant les Arméniens comme « pendant des siècles, un courant permanent de méfiance et d'antagonisme qui « voulant se rendre maîtres du pays, envenima les relations entre Kurdes et Arméniens. Abdul-Hamid était ainsi arrivé à ses fins en créant entre les populations Arméniennes et Kurdes, qui avaient jadis vécu en assez bonne intelligence « pendant des siècles, un courant permanent de méfiance et d'antagonisme qui « devait s'accroître par la suite ». — La question Kurdo-Arménienne par A. Zareki.

Le sang innocent d'un million d'Arméniens versé par les turcs, les mêmes atrocités que ces mêmes turcs commettaient contre les Kurdes après les Arméniens, devait fatalement créer un courant de sympathie entre ces deux nations. Tous les deux devaient se faire la réflexion que s'ils avaient uni leur force dès le premier jour contre leur bourreau commun, ils ne seraient pas aujourd'hui là où ils en sont.

Le malheur devait leur faire oublier cet antagonisme fictif artificiel créé par les turcs et raviver le souvenir des bons temps pendant lesquels ils vécurent côte à côte et heureux.

Hoyboun espère que ni les intrigues à venir, ni les fautes commises par les deux nations dans le passé, ne pourront plus influencer sur les relations amicales et presque fraternelles qui se sont rétablies entre les Arméniens et les Kurdes. Il est aussi à espérer que cette amitié qui reprend par

V. — Entretenir avec le Gouvernement Persan et la nation sœur Persane les meilleures relations d'amitié.

VI. — Se contenter des droits assurés aux Kurdes de la Mésopotamie et de la Syrie, par les chartes du mandat et ne revendiquer aucun droit politique pour eux et entretenir avec ces gouvernements des relations amicales.

La ligue nationale Kurde Hoyboun fut organisée en exécution des décisions de ce Congrès. ¹

Kurdistan Taali, Kurde Techkilat Idjtimaiyé Djémiétis, Kurd Millet Firkassi, le Comité de l'indépendance Kurde, par des décisions prises dans des assemblées plénières déclarèrent leur dissolution et leur adhésion à Hoyboun.

C'est sur le territoire contrôlé par les turcs que se trouvent les principales organisations de Hoyboun.

Le gouvernement d'Angora, impuissant à réagir contre elles, veut créer une diversion en prétendant que Hoyboun a l'étranger comme théâtre de ses activités.

Angora essaie aussi de créer une autre diversion en faisant courir des nouvelles suivant lesquelles, le mouvement Kurde serait assisté et encouragé, des fois par le gouvernement anglais, des fois par les partisans du Khalifat et des fois par les anti-Kémalistes.

Pour mettre fin, une fois pour toute à tous ces mensonges nous affirmons catégoriquement que la révolution Kurde, la ligue nationale Kurde Hoyboun, les patriotes Kurdes qui le composent n'ont aucune attache ou relation, de loin ou de près, ni avec le Khalife, ni avec les turcs anti-Kémalistes ni avec ceux figurant sur la liste des 150, ni avec aucun gouvernement étranger.

Tout ce monde là, leur est aussi étranger que Ismet et Moustapha Kémal.

Un officier d'Etat Major Kurde Ihsan Nouri Bey, originaire de Bitlis, qui dans l'armée turque avait le grade de Major, avait organisé une révolte sur les montagnes de Botan à Beit-ul-Chébab et après 1925 s'était retiré avec quelques centaines d'hommes à Agri Dag.

Il participait au Congrès comme délégué des révolutionnaires de Agri Dag. C'est à lui que Hoyboun confia l'organisation d'un centre d'opposition et Agri Dag fut choisi sur sa proposition comme le lieu le plus propice, à cet effet.

Ihsan Nouri Bey qui est plus connu aujourd'hui sous le titre de Pacha, titre qui lui fut octroyé par l'unanimité de la nation Kurde, se mit à l'œuvre.

L'année 1927 fut consacrée par Ihsan Nouri Pacha à appeler à lui tous les patriotes Kurdes éparpillés sur les autres montagnes comme de faire appel à toutes les bonnes volontés.

Toutes ces forces dispersées vinrent se mettre sous les ordres de Ihsan Nouri Pacha qui s'acquitta de sa mission de la façon la plus satisfaisante.

L'année 1928 le trouva à la tête d'une armée de quelques milliers d'hommes bien équipés, instruits, disciplinés. Une administration civile fut créée sous la présidence de Ibrahim Pacha Haski Tello et sur cette montagne le drapeau Kurde fut arboré.

suite des malheurs communs, du noble sang des martyrs des deux nations versé par le même bourreau sera assez solide pour résister à toutes ces intrigues et à tous ces souvenirs.

Une fois l'Arménie et le Kurdistan arrachés des griffes de leurs tyrans, nous espérons aussi que la question de la délimitation des frontières de deux pays sera réglée dans cet esprit d'amitié et de fraternité et que l'abandon ou le gain de quelques villes ou villages sera beaucoup moins précieux que l'amitié et la bonne entente Arméno-Kurde.

¹ Hoyboun est un mot composé Kurde, qui signifie être son maître, c'est-à-dire indépendance.

Le Congrès de 1928 nomma Ihsan Nouri Pacha généralissime des forces révolutionnaires Kurdes.

Les turcs inquiets devant ces préparatifs, épuisés par l'effort produit en 1925 pour entreprendre une nouvelle action militaire, durent freiner un peu leur instinct de persécution auquel ils avaient donné libre cours, depuis 1925.

Hoyboun avait pris une grande influence non seulement dans le Kurdistan mais même parmi les colonies Kurdes établies dans des pays étrangers.

Ses ramifications avaient pu s'étendre jusqu'en Amérique.

Ne pouvant pas agir par la force, sentant d'un autre côté la nécessité impérieuse d'annihiler un moment plus tôt l'influence du Hoyboun et neutraliser sa propagande, le gouvernement d'Angora arrêta la déportation, promulgua une loi dite de « suspension d'exécution » par laquelle il amnistiait tout Kurde qui ferait sa soumission dans un délai de trois mois à partir de la date de la promulgation de la dite loi, permit aux déportés de rentrer dans leur pays et amnistia les patriotes Kurdes qui dans les oubliettes des prisons de la Turquie purgeaient les peines auxquelles ils avaient été condamnés par les tribunaux d'indépendance.

Ces délais furent plusieurs fois renouvelés, mais toutes ces mesures ne donnèrent point les résultats qu'en escomptaient les dirigeants d'Angora.

Angora visait par ces mesures de clémence à faire rentrer les patriotes Kurdes qui étaient hors de la portée de sa hache et désarmer les forces Kurdes qui étaient sur les montagnes.

Voulant essayer de nouveau la ruse et l'hypocrisie qui lui avaient si bien réussi dans le passé, le gouvernement d'Angora chargea Sureya Bey, le vali de Bayazid à se rendre au Kaza de Bayazid pour entamer des pourparlers avec les chefs se trouvant sur Agri Dag.

Le vali se rendit à cet effet à Bayazid, mais retourna bredouille ayant subi un piteux échec.¹

Plusieurs autres démarches furent entreprises en ce sens par d'autres fonctionnaires turcs pour aboutir au même résultat.

Une lettre envoyée personnellement par l'inspecteur Général, Ibrahim Tali Bey, ne fut pas plus heureuse.

Vers le milieu du mois de Septembre 1928 une députation composée de deux députés de la Chambre d'Angora, du Vali du Kara Kilissé, du commandant du 29^{ème} régiment, du commandant du régiment de la gendarmerie du vilayet, des Kaimakans de Diadine et de Bayazid se rendit à Cheikhli-Keupru et en envoyant un parlementaire fit demander une entrevue au commandant des forces Kurdes.

Ihsan Nouri Pacha se rendit avec une escorte de 60 cavaliers à Cheikhli Keupru.²

La délégation turque offrit à Ihsan Nouri Pacha, au nom du gouvernement turc, une amnistie générale pour les hommes qui étaient sous ses ordres et pour sa personne outre l'amnistie le grade de général, une forte somme ainsi que les fonctions d'attaché militaire auprès d'une ambassade turque dans une ville d'Europe à son choix; s'ils faisaient leur soumission, remettaient leurs armes et quittaient la montagne.

Ihsan Nouri Pacha refusa avec dédain ces offres de la délégation turque et lui déclara qu'il était là par l'ordre de Hoyboun et qu'il ne quitterait sa place qu'avec un ordre de

¹ Nous donnons à la page 44 la traduction de quelques lettres échangées à cette occasion.

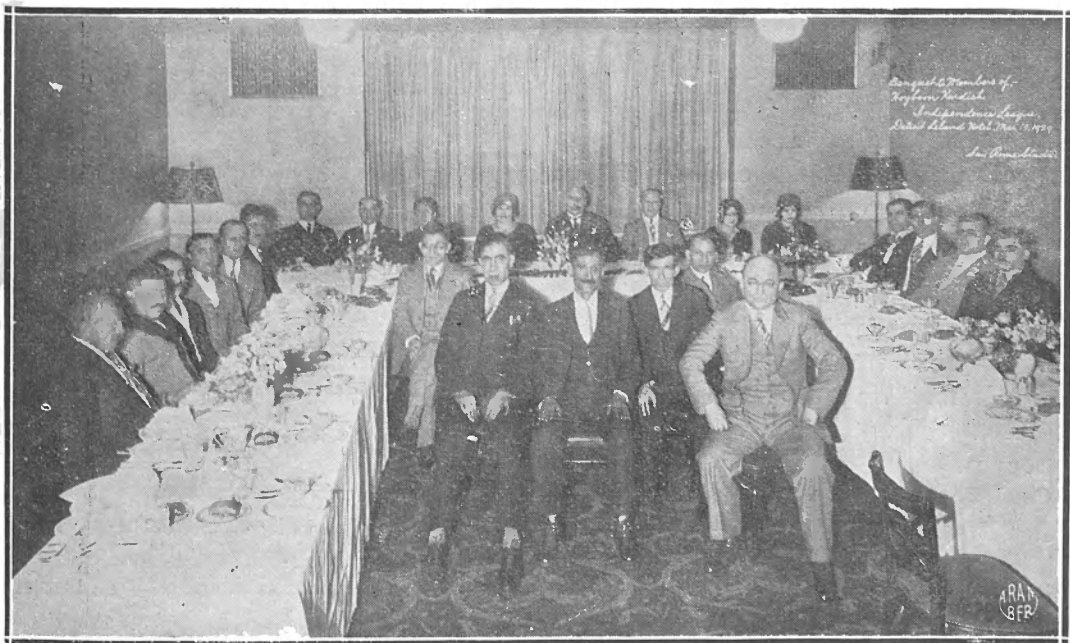
² Cheikhli-Keupru est la poste frontière sur le versant oriental du mont Agri entre les troupes Kurdes et turques; à quelque 30 kilomètres de la ville de Bayazid.



MOHAMED BEY.
Chef de Haidaran et Comman-
dant des forces nationales
Kurdes de Tendruk.



Un détachement des forces nationales Kurdes à Tendruk.



Banquet offert à « Detroit-Michigan » à l'occasion de l'inauguration
de la section d'Amérique de la L.N.K. Hoyboun.

Hoyboun, que la seule condition que Hoyboun accepterait et qui mettrait fin à la guerre, que Hoyboun avait déclaré à la Turquie, c'était l'évacuation du Kurdistan par les troupes turques et la reconnaissance de l'indépendance du Kurdistan par la Turquie.

La délégation retourna toute confuse devant ce langage ferme et catégorique auquel, peut-être, elle ne s'était pas préparée.

Dans son rapport au Comité Central de Boyboun de 18.9.28, donnant les détails de cette entrevue avec la délégation turque, Ihsan Nouri Pacha dit : « C'est avec peine que j'ai « réussi à retenir l'indignation de mes hommes et de notre population devant les offres « hypocrites des représentants d'un gouvernement qui massacre avec ses baïonnettes par « milliers nos frères.

« Malgré le froid très rigoureux et l'arrivée de la nuit, la délégation dût se retirer. Je « ne pouvais pas la garder jusqu'au matin, car je n'étais pas certain que l'indignation « générale aurait pu être retenue dans les cœurs. »

Les turcs ne désespérant pas de réussir par ces moyens à désagréger l'organisation de Hoyboun et disloquer les forces nationales Kurdes, firent machine arrière et cessèrent complètement les déportations en masse et les vexations systématiques, ouvrirent plus largement les portes des prisons et semblèrent avoir quelque pitié de la misère des populations des villages qu'ils avaient continuellement pillés depuis 1925. Mais cela ne veut pas dire que tout était rentré dans l'ordre.

Les exécutions sommaires isolées, les pillages, les vexations individuelles continuaient, les viols se répétaient et la défense de l'emploi de la langue Kurde était maintenue.

LA SITUATION ACTUELLE

Les turcs alarmés, à juste titre, de l'influence toujours grandissante du Hoyboun et du prestige qu'acquerraient les chefs militaires Kurdes de la base militaire de Agri Dag en Kurdistan, sentant le grave danger qui les menaçait et devenait de jour en jour plus puissant et la tenaille qui se resserrait chaque jour un peu plus sur eux décidèrent d'essayer encore une fois la force de leurs armées, contre les patriotes Kurdes en de plus grandes proportions que les années passées.

Ils croyaient qu'en expédiant une force militaire de 60000 hommes, forts des appuis que leur assurait les traités de bon voisinage signés avec la Perse, l'Angleterre et la France, ils pourraient facilement venir à bout des quelques 45000 patriotes Kurdes qui se trouvaient à Agri et environs.

Dès le mois de Mai, les préparatifs militaires turcs commencèrent. Deux corps d'armée furent concentrés aux environs de Agri Dag et Salih Pacha nommé commandant de ces troupes.

Quelques trente avions accompagnaient ces forces militaires.

Les Kurdes quoique n'ayant aucun désir de déclencher une offensive générale, attendu qu'ils ne jugeaient pas la situation internationale politique propice pour une telle opération militaire, n'étaient pas aussi pris tout à fait au dépourvu.

Ihsan Nouri Pacha, généralissime des armées nationales Kurdes, qui avait eu des nouvelles des préparatifs militaires turques, avait réuni son Etat-Major et préparé un plan de campagne défensive qui avait été soumis à l'approbation du Comité Central de Hoyboun.

C'est en exécution de ce plan que Ihsan Nouri Pacha fit agir ses forces,

Le 11 Juin 1930 au matin les forces Turques commencèrent l'attaque des postes frontières Kurdes de Agri Dag et les premières rencontres entre les forces Kurdes et turques commencèrent le 12 Juin.

Le 15 Juin les forces nationales Kurdes prirent l'offensive à Tendruk, Igdîr, Erdjich, Sipan Dag, Kagsimat, Chatak, Van et Bilis.

Dès le 16 Juin l'attaque contre Agri fut abandonnée et les Turcs se trouvèrent dans l'obligation de disperser dans toutes ces régions les forces qu'ils avaient concentrées contre Agri Dag.

Les forces Kurdes et les troupes turques furent aux prises du 17 Juin jusqu'au 12 Juillet et des combats sanglants furent livrés.

Les forces nationales Kurdes avaient comme objectif la destruction de la force combattive de l'armée turque.

Cet objectif ayant été atteint le 13 Juillet, les forces nationales Kurdes se retirèrent à leur base en emportant 1700 prisonniers, 60 mitrailleuses, 60.000 cartouches, 24 canons, 180 tentes et ayant réussi à abattre 12 avions.

La perte des Turcs en tués était de 2800 et en blessés dépassait 4000. D'après les nouvelles parvenues au Haut Commandement Kurde le nombre des déserteurs dans l'armée turque était supérieur à 5000.

Les forces nationales Kurdes avaient perdus 900 tués 2400 blessés et quelques 360 dont le sort est resté inconnu.

Les forces Turques ont été décimées à tel point que la Turquie a appelé sous les armes les classes de 901, 902, 903, 904, 905. Il y a eu des départs même de turcs appartenant à ces classes et habitant des pays étrangers.

Au commencement du mois d'Août, pour faire une nouvelle diversion et empêcher les turcs de recommencer l'attaque contre Agri avec l'assistance des renforts qu'ils avaient reçu, des nouvelles forces kurdes entrèrent en scène dans d'autres régions.

A Hakkari, Djeulamerik fut occupée par les forces Kurdes le 7 Août 30. Le 6 Août Mardine, Seerd étaient en émoi, le 12 Août Ourfa était menacée, du 18 au 23 Août plusieurs caracols turcs situés entre Ourfa, Samsat, Severek, Derek, Hassan Kalé étaient attaqués et occupés par des détachements Kurdes.

Du 27 au 30 Août 30, des détachements Kurdes parcouraient la région entre Hazro, Lidjié, Sassoïn.

Le 2 Septembre des forces importantes Kurdes attaquaient les troupes turques aux environs de Diarbekr.

NOUVELLES ATROCITES

Nous n'avons pas eu encore le temps nécessaire pour pouvoir publier une statistique des nouvelles atrocités turques.

Car, fidèle à son passé, la soldatesque turque s'est de nouveau jetée sur les femmes, les filles et les enfants, sur les vieillards sans armes et sans force qui ont eu le malheur de se trouver sur son chemin pour venger l'affront que lui ont fait subir les armées victorieuses Kurdes.

D'après les nouvelles qui nous sont parvenues, les Turques ont détruit 220 villages et massacrés 4500 femmes, filles et vieillards dans la région de Zilan.

Plus de 100 intellectuels Kurdes ont été jeté vivant dans le lac de Van après avoir été cousus dans des sacs.

A Djeulamerk, 300 villages ont été détruits et plus de 500 femmes, enfants et vieillards massacrés.

Dans les régions de Agri, Tendruk plus de 400 villages Kurdes ont été brûlés par des bombes incendiaires jetées par les avions.

La brigade commandée par le général Djévad Pacha, dans sa marche de Beit Ul Chébab à Chemdinan a détruit plus de 120 villages et massacrée 500 femmes, enfants et vieillards.

La brigade de Kémaledine Sami Pacha, entre Tchaldiran et Chitan a détruit 83 villages et massacré 390 femmes, enfants et hommes.

La deuxième internationale, émue des atrocités turques contre la paisible et inoffensive population Kurde, dans sa session de Zurich a pris une résolution qui l'honore.

Nous nous faisons un plaisir de donner ici le texte de cette résolution et saisissons cette occasion pour lui exprimer notre gratitude au nom des malheureux victimes qu'elle a voulu défendre par cette résolution.

Vol. VII, No. 40

30 Août 1930.

— 466 —

LA QUESTION KURDE

Une résolution de l'Exécutif prise à la session de Zurich.

(I.I.) L'Exécutif de l'I.O.S. attire l'attention du monde sur les massacres au moyen desquels le gouvernement turc cherche non seulement à réduire les Kurdes luttant pour leur liberté mais aussi à exterminer la paisible population Kurde qui ne participe pas à l'insurrection et par lesquels il cherche à infliger au peuple kurde le sort des Arméniens, sans que l'opinion publique des nations capitalistes proteste contre cette sanglante barbarie.

L'Exécutif attire en outre l'attention sur les dangers sérieux qui pourraient résulter pour la paix de la violation du territoire Persan par les troupes turques. C'est une preuve de l'insuffisance scandaleuse de l'organisation internationale du monde que des forces militaires puissent pénétrer sur le territoire d'un faible état voisin sans que l'organisation de l'humanité ne le protège.

En rendant attentif aux dangers qui peuvent résulter des événements en Kurdistan, l'Exécutif invite l'opinion publique du monde à protester aussi bien contre les violences commises par l'oligarchie turque que contre le silence indifférent des gouvernements capitalistes en face des crimes sanglants dont le peuple kurde est victime.

A L'EUROPE INDIFFERENTE ET PARTIALE

TRAITE DE LAUSANNE

Section III.

PROTECTION DES MINORITES.

Article 37.

La Turquie s'engage à ce que les stipulations contenues dans les articles 38 à 44 soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun règlement, ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

Article 38.

Le gouvernement Turc s'engage à accorder à tous les habitants de la Turquie pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté, sans distinction de naissance, de nationalité, de langue, de race ou de religion. X

Tous les habitants de la Turquie auront droit au libre exercice, tant public que privé de toute foi, religion ou croyance dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

Les minorités non-musulmanes jouiront pleinement de la liberté de circulation et d'émigration sous réserve des mesures s'appliquant, sur la totalité ou sur une partie du territoire, à tous les ressortissants Turcs et qui seraient prises par le gouvernement turc pour la défense nationale ou pour le maintien de l'ordre public.

Article 39.

Les ressortissants Turcs appartenant aux minorités non-musulmanes jouiront des mêmes droits civils et politiques que les musulmans. Tous les habitants de la Turquie, sans distinction de la religion, seront égaux devant la loi.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant turc en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries. Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage par tout ressortissant turc d'une langue quelconque, soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'existence de la langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants turcs de langue autre que le turc, pour l'usage oral de leur langue devant les tribunaux. X

Article 40.

Les ressortissants Turcs appartenant à des minorités non-musulmanes jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants Turcs. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais toutes institutions charitables, religieuses ou sociales, toutes écoles et autres établissements d'enseignement et d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leurs propres langues et d'y exercer librement leur religion.

Article 44.

La Turquie convient que, dans la mesure où les articles précédents de la présente section affectent les ressortissants non-musulmans de la Turquie, ces stipulations constituent des obligations d'intédêt international et soient placés sous la garantie de la Société des Nations. Elles ne pourront être modifiées sans l'assentiment de la majorité du Conseil de la Société des Nations. L'Empire Britannique, la France, l'Italie et le Japon s'engagent, par les présentes, à ne pas refuser leur assentiment à toute modification des dits articles qui serait consentie en due forme par la majorité du Conseil de la Société des Nations.

La Turquie agrée que tout membre du Conseil de la Société des Nations aura le droit de signaler à l'attention du Conseil toute infraction ou danger d'infraction à l'une quelconque de ces obligations, et que le Conseil pourra procéder de telle façon et donner telles instructions qui paraîtront appropriées et efficaces dans la circonstance.

La Turquie agrée, en outre, qu'en cas de divergence d'opinion sur des questions de droit ou de fait concernant ces articles, entre le gouvernement Turc et l'une quelconque des autres puissances signataires ou toute autre puissance, membre du Conseil de la Société des Nations, cette divergence sera considérée comme un différend ayant un caractère international selon les termes de l'article 14 du Pacte de la Société des Nations. Le gouvernement Turc agrée que tout différend

de ce genre sera, si l'autre partie le demande, déferé à la Cour permanente de justice internationale. La décision de la Cour permanente sera sans appel et aura la même force et valeur qu'une décision rendue en vertu de l'article 13 du pacte.

*
**

Comme il est exposé à la page 13 de cet ouvrage les Kurdes, au point de vue religieux, sont divisés en Musulmans, Catholiques, Zoroastriens et protestants et tous, sans exception parlent la langue Kurde et ceux qui connaissent la langue turque sont une minorité composée des habitants des villes et des villageois fréquentant ces villes.

Ceci étant, les Kurdes étaient en droit de s'attendre à bénéficier des dispositions des articles 38, 39, 40 de la section III du Traité de Lausanne, puisqu'ils forment une minorité ethnique, religieuse et linguistique de 1,500,000 âmes, si nous nous en tenons à l'appréciation de la Commission chargée par la Société des Nations de faire le recensement des Kurdes, ¹ ils avaient cru que par ces articles l'Europe victorieuse conscient de l'injustice de sa conduite envers les Kurdes, avait voulu leur assurer au moins les droits les plus élémentaires et les plus naturels de l'homme.

Prenant les Turcs en flagrant délit, nous donnons à la page 43, un exemple typique de l'application qu'ils font des dispositions de ce traité.

Les patriotes Kurdes qui, se conformant aux conseils des diplomates de l'Europe, étaient restés des paisibles spectateurs de la mise en pièces du traité de Sèvres, ont dû prendre les armes pour défendre leur existence, leur foyer, leur langue.

Les Turcs ont riposté en s'attaquant aux enfants, aux femmes et jeunes filles, aux vieillards, à la population paisible et sans armes qui ne prend aucune part à la révolution. Dans l'application des mesures répressives les Turcs ne font aucune distinction entre musulman, chrétien et zoroastrien. Tout ce qui est Kurde est destiné à disparaître et doit périr.

La Ligue Nationale Kurde Hoyboun accuse donc le gouvernement Turc : I) d'avoir déporté près de 1,000,000 Kurdes; II) d'avoir massacré presque la moitié de ces déportés; III) d'avoir violé les femmes, les filles, même celles âgées de 7 et 8 ans; IV) d'avoir détruit et brûlé des milliers de villages; V) d'avoir fermé toutes les écoles Kurdes et défendu l'enseignement de la langue Kurde; VI) d'avoir fermé toutes les institutions charitables, religieuses et sociales; VII) d'avoir défendu le libre exercice de leur culte; VIII) d'avoir défendu l'usage de leur langue maternelle (le Kurde) même dans les relations familiales; IX) d'avoir fait représenter les Kurdes dans le parlement Turc par des éléments non Kurdes.

Depuis 1927, la Ligue Nationale Kurde Hoyboun demande, en vertu de l'article 44 du traité de Lausanne, à la Turquie, aux puissances signataires de ce traité et aux membres du Conseil de la Société des Nations l'envoi d'une commission d'enquête en Kurdistan et dans les provinces turques où les Kurdes ont été déportés.

Si le gouvernement Turc avait la conscience tranquille et les mains propres, ne devrait-il pas lui-même provoquer l'envoi d'une telle Commission au lieu de s'y opposer farouchement.

Les patriotes Kurdes doivent-ils espérer qu'un jour les signataires du traité de Lausanne et les puissances membres du Conseil de la Société des Nations, émues par l'horrible spectacle de l'extermination entière d'une race, se souviendront qu'elles ont des engagements à accomplir envers eux-mêmes et envers les générations à venir. Hélas, notre confiance est très ébranlée à ce sujet.

¹ Voir page 8 rapport de la commission présidée par le Comte Teleki, premier Ministre de Hongrie, publié le 16 Juillet 1925.

La révolution Kurde, commencée en 1925 n'a jamais été étouffée. Elle continue depuis cinq ans.

Les Turcs avaient annoncé en 1925 que la révolution Kurde était définitivement écrasée, leur premier ministre, pour défendre sa politique, a déclaré dans son discours qu'en réalité elle n'a jamais cessé de continuer depuis 1925. ¹

Les Turcs peuvent remporter une ou plusieurs victoires dans les combats qui se déroulent entre leurs troupes et les forces nationales Kurdes, ils peuvent annoncer que la révolte Kurde a été définitivement étouffée. Cela ne changera rien à la réalité des choses et la révolution continuera. Les revers que les patriotes Kurdes auraient à subir ne feraient que consolider leur décision et aiguïser leur courage, car leur devise est : toujours en difficulté, jamais désespéré. Il se peut trouver des milieux qui puissent considérer l'indépendance Kurde comme une chimère. A ceux-là nous rappellerons que l'indépendance de la Serbie, de la Grèce, de la Bulgarie aussi ont été considérées comme des chimères lorsque les enfants de ces pays, comme font aujourd'hui les Kurdes, mourraient par milliers pour ce sublime idéal. Pourtant ces chimères d'hier sont des réalités d'aujourd'hui. Quoique n'ayant pas l'espoir d'avoir les mêmes assistances, la conviction des patriotes qui meurent aujourd'hui pour l'indépendance Kurde est aussi ferme et forte que celle de ceux qui sont morts pour la Serbie, la Grèce et la Bulgarie.

Pour les Kurdes aussi la chimère d'aujourd'hui sera la réalité de demain.

Le premier ministre turc, Ismet Pacha, n'hésite pas de dire, avec une franchise à laquelle il ne nous avait pas habitué :

« La seule nation turque est en droit de revendiquer des droits ethniques et raciales dans ce pays. Aucun autre élément n'a ce droit. Le jour où ce chemin de fer atteindra la frontière toute hésitation disparaîtra, toute intrigue sera sans effet devant cette vérité qui sera établie, alors, d'une façon absolue ». ²

Ces paroles, très claires, n'ont pas besoin de commentaires et indiquent avec précision que la république d'Angora qui prétend moderniser le pays, en réalité s'il adopte quelques mesures de progrès, ne les adopte que parce qu'il croit que ces mesures lui faciliteront la réalisation de ses projets sanguinaires et barbares tel que l'assimilation forcée, l'extermination violente d'une nation millénaire, de la nation Kurde.

Eh bien, nous le répétons encore une fois, ceci n'aura pas lieu. Nous ne permettrons pas la réalisation de ce projet des Turcs.

La lutte pour l'existence, l'indépendance Kurde finira, croyons-nous fermement, par la libération du patrimoine Kurde ou bien lorsque la dernière cartouche sera tirée et le dernier combattant Kurde abattu.

Que les générations futures jugent alors si les Kurdes avaient mérité un tel sort et si l'Europe avait le droit de rester le spectateur plutôt turcophile de cette glorieuse lutte.

¹ La révolution qui continue depuis cinq ans dans nos provinces orientales et qui est attisée par des intrigues tramées à l'étranger, perd aujourd'hui la moitié de sa force. Du discours du premier ministre Turc Ismet Pacha à l'inauguration du chemin de fer de Sivas, journal Turc « Milliet » du 31 Août 1930, No. 1636.

² Du discours de Ismet Pacha à l'inauguration du chemin de fer de Sivas. Journal Turc « Milliet » du 31 Août 1930 No. 1636.

Voici la traduction des lettres annoncées à la page 34 :

A Haski Tallo Agha.

L'amnistie qui est accordée à ceux qui après avoir été déportés en occident ont réussi à s'enfuir de leur lieu d'exil et se réfugier à Agri, sera également accordée aux personnes comme toi qui se sont réfugiées à Agri pour éviter la déportation, s'ils font acte de soumission dans un délai de trois mois.

Depuis que j'ai été nommé Vali de Bayazid, j'ai examiné le cas des personnes qui ont été déportés en Occident. De cet examen j'ai acquis la conviction que beaucoup de ces déportés sont innocents ayant été déportés par assouvissement de vengeances personnelles.

Le Gouvernement de la République aussi, ayant acquis cette même conviction a promulgué cette loi d'amnistie et fait de la sorte montre d'un grand esprit de justice. J'ai su et suis persuadé que tu es un homme honnête, brave et loyal et que tu es tout à fait innocent et exempt de tout reproche.

Je te conseille donc sincèrement ainsi qu'à ceux qui se trouvent dans les mêmes conditions que la tienne de faire un moment plus tôt votre soumission et de vous saisir de cette occasion.

Je n'ai aucune instruction du Gouvernement central pour venir ici. Le Gouvernement a publié la loi, fixé le délai de 3 mois, donné les ordres nécessaires, fait les annonces. Ceux qui acceptent viennent faire leur soumission et les mécontents s'en vont où ils veulent.

Mais j'ai appris que des personnes innocentes, des femmes, des enfants sont éparpillées sur les montagnes et endurent les plus grandes privations. J'ai senti mon cœur frémir. J'ai pris la décision de venir afin d'expliquer les décisions de mon gouvernement conseiller ces gens et avec l'espoir de réussir à sauver quelques uns de mes compatriotes, mes correligionnaires qui sont innocents et n'ont commis aucune faute. Je n'attends et je ne veux pas attendre de ce voyage aucun profit matériel. La seule récompense que j'ambitionne est celle de Dieu si je réussis à ramener dans le droit chemin quelques innocents, et à les sauver.

Ibrahim Agha je suis fier d'avoir été pendant toute ma carrière un fonctionnaire loyal, correct et qui n'a jamais menti. Je déteste l'hypocrisie envers qui que ce soit. Je ne mens pas. Je ne veux pas que le parent du député Chéfik Bey que j'aime et que je respecte, puisse parcourir les montagnes dans cet état de misère et de privation. Par conséquent tant au nom de Chéfik Bey qu'au nom du Gouvernement je te conseille pour la dernière fois d'avoir confiance et de faire ta soumission sans perdre de temps, il n'y a pas un autre moyen de salut pour vous. Plus tard vous vous repentirez. Ne vous laissez pas bernier par les promesses mensongères, les paroles dorées des ennemis de notre religion et celles des créatures de Gouvernements étrangers.

Le Gouvernement turc est un gouvernement de six cents années. Ceux parmi vous qui ont lu le savent. Pendant ce temps des milliers de personnes se sont révoltées contre le Gouvernement, ont travaillé. Quel a été le résultat ? Rien, le Gouvernement est toujours resté le maître. En un petit espace de temps j'ai vu beaucoup de révolutions. Le Bon Dieu a écrasé et anéanti tous ceux qui de façon différentes se sont ainsi révoltés.

Se révolter contre l'Etat, est une absurdité, une folie. Je plains surtout des hommes

comme Nouman Eff. qui ont été des fonctionnaires de l'Etat et qui doivent connaître ces vérités et les expliquer à ceux qui ne le savent pas. J'ai appris de même qu'un officier se trouvait parmi vous. Etant un camarade d'armes, je plains beaucoup plus ce jeune homme. Je ne sais pas quel est son crime. Mais du fait qu'il n'a pas encore présenté ses doléances au vilayet, je conclus qu'il est très orgueilleux. Je peux intervenir pour tout le monde et non seulement pour les habitants de mon vilayet. Si ce Monsieur aussi désire faire sa soumission qu'il veuille bien m'écrire. Je ferai des démarches personnelles en sa faveur et je lui ferai savoir le résultat de mes démarches. Ayez confiance en mes paroles et venez sans perdre de temps. Je suis encore ici pour deux jours.

28 Février 1928.

Vali de Bayazid

Sureya.

N.B.—Le Vilayet a reçu des pouvoirs illimités pour accepter les soumissions et amnistier. Aucune poursuite n'est faite pour des délits ou crimes militaires ou judiciaires.

Vali

Sureya.

A S.E. Vali de Bayazid c/o. Kaimakam de Kara Keussé.

No.. 4360.

Je réponds à votre lettre du 28.2.28. Je l'ai lu avec plaisir. Elle m'annonce que vous acceptez notre soumission. Or nous n'avons demandé d'aucune autorité officielle à nous soumettre ni qu'on accepte notre soumission. Si vraiment il y a amnistie elle doit être générale et conforme aux lois de notre époque de civilisation. Si par amnistie on vise à tromper les gens sauvages c'est une autre question. Il ne faut pas alors vous adresser à des hommes comme nous car nous avons eu assez d'expérience et nous avons vu et connu le monde.

L'homme sauvage n'existe plus nulle part. Les hauts dirigeants du Gouvernement turcs doivent se convaincre de cette vérité. Si vous faites une amnistie générale conforme à la civilisation, aux progrès de notre époque, aux coutumes de notre race et aux lois de notre religion nous l'accepterons avec plaisir. Mais si par ces mesures vous voulez tromper des hommes que vous continuez à considérer comme sauvages, eh bien, dorénavant vous ne trouverez personne à tromper. Si vraiment il y a une amnistie générale, pourquoi, ne rend-on pas à leur foyer nos Beys, nos femmes, nos enfants qui bien qu'innocents endurent depuis deux années dans l'exil toutes sortes de privations et de vexations. Ce n'est qu'après le retour à leur foyer de tous les déportés que la question de notre retour peut-être posée.

Haski Zadé Ibrahim.

A Nouman Eff. de Bayazid à Agri.

Cher Monsieur,

C'est la troisième fois que je vous écris, Dieu sait quels efforts j'ai déployé pour que votre soumission soit acceptée. Grâce à Dieu, j'ai réussi dans mes efforts et le vilayet a reçu des ordres télégraphiques pour accepter votre soumission. S.E. le Vali qui est venu exprès pour cette affaire habite chez moi depuis une semaine. C'est un fonctionnaire qui

sans s'arrêter aux fautes du peuple, confié à son administration travaillé à son bonheur et à sa prospérité et s'occupe de ses intérêts. Je ne conçois pas que vous viviez parmi des gens ignorants et que vous pâtissiez de ce milieu. C'est pour cela que je vous donne ma parole d'honneur qu'aussitôt que vous arriverez ici et que vous aurez une entrevue avec S.E. le Vali vous serez nommé à un poste équivalent à votre ancien poste et dans la ville de votre choix. Je dois ajouter aussi que par décision du Conseil des Ministres, S.E. le Vali a reçu des pouvoirs télégraphiques illimités pour amnistier toute personne qu'il jugerait nécessaire, malgré tous les méfaits qu'elle aurait pu avoir commis, quoique cela ne soit pas spécifié dans la loi qui a été promulguée ce parce qu'on n'a pas jugé à propos que cette mesure soit publiée par les journaux ce qui eut été à la connaissance des étrangers. Ne faites pas attention à ce qui est écrit dans les journaux, il n'y a plus rien à craindre. En tous cas je vous prie de venir au Kaza ces jours-ci, avant le départ du Vali Bey, en amenant avec vous ceux de vos hommes qui voudraient suivre vos conseils et de vous rencontrer avec Vali Bey. Vous n'êtes pas homme à avoir besoin de conseils donc, je n'ajoute plus rien.

Je vous salue et vous attends avec grande impatience.

21 Février 28

Lord Zadé Ibrahim Hakki
à Bayazid.

Mon Cher Frère, Nouman Bey,

Je me permettrai en égard à la cordiale fraternité qui nous unit de vous prier de vouloir bien venir immédiatement ici.

La loi d'amnistie est faite pour toi et pour Ibrahim Agha. Connaissant votre capacité et intelligence, je juge inutile d'ajouter quoique ce soit. Salutations et respects, tous nous attendons votre arrivée.

Directeur des Postes et Télégraphes,
KHALIL.

A Lord Ibrahim Eff. A Bayazid.

Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 21 Février que vous m'avez adressé par l'entremise de Mémi du village de « Gueller ». J'ai envoyé à Mehmed Bey la lettre et la copie de la dépêche qui lui étaient destinées. Il sera ici dans deux jours et s'il vous écrit, je vous ferai parvenir sa réponse.

Vous m'avez fait savoir que vous vous êtes donné beaucoup de peine pour faire accepter ma soumission et obtenir ma grâce. C'est peut-être votre conscience qui vous a incité à faire ces démarches. Mais je ne me rappelle pas d'avoir eu recours à vous, ni à qui que ce soit pour demander grâce et faire acte de soumission. Car ce sont les seuls criminels qui font soumission, se constituent prisonnier et demandent grâce. Les innocents n'ont besoin d'aucune absolution et n'ont à faire aucune soumission.

Vous êtes au courant de toutes les phases de ma vie et vous pouvez témoigner que depuis ma jeunesse je n'ai fait de mal à personne, et que j'ai servi loyalement le Gouvernement. J'aime ma patrie et pour ce seul crime, sans que j'eusse rien commis, le Gouvernement sans faire aucune enquête, malgré mon innocence et sans passer par jugement, à l'exemple de milliers de mes semblables, nous traitant comme on traite les assassins,

les bandits de grand chemin, m'a fait entourer par des baïonnettes et m'a arraché à mon foyer pour me déporter en Occident. Après mon départ, on a déporté ma famille aussi, sans avoir eu pitié des enfants, dans une autre ville de l'Occident et on a pillé ma maison, mes troupeaux, mes terres. Ma famille et moi nous nous sommes trouvés dépourvus de tout moyen d'existence. Les souffrances, les vexations, les privations que nous eûmes à endurer dans les lieux d'exil, les mauvais traitements auxquels nous étions en but de la part de la police et la gendarmerie ainsi que des bureaux d'immigration sont à tels point qu'ils dépassent la capacité descriptive des mots et des phrases et rien que d'y penser je sens frémir tout mon corps. Ajoutez à cela la nouvelle loi faite pour nous et qui constitue un défit à l'esprit juridique de tous les pays, de toutes les époques, même des anthropophages.

Comme si tout cela ne suffisait pas, nous avons encore à subir les articles injurieux des journaux turcs qu'on nous obligeait à lire et dans lesquels tous nos sentiments sacrés, notre race, notre honneur, notre passé, étaient chaque jour injuriés et mis à une rude épreuve.

N'en pouvant plus, acceptant tout sauf cet état moralement et physiquement insupportable dans lequel on voulait me forcer à vivre, j'ai réussi à fuir de mon lieu d'exil et après avoir traversé toutes les montagnes du Kurdistan et après une marche de 47 jours grâce à Dieu, j'ai réussi à arriver à Agri.

Je dois ajouter que lorsqu'on nous déportait, c'était nous les pauvres déportés qui étions obligés de payer les frais de voyage, des gendarmes qui composaient notre escorte, aller et retour en voiture, automobile et chemin de fer.

Le cœur me saigne à vous exprimer l'état misérable et tragique des milliers de femmes, de jeunes filles, et d'enfants qui, séparés de leur soutien, meurent chaque jour par centaines, de la faim, des privations, des maladies et des mauvais traitements.

On les traite si sauvagement que la mort, d'habitude si hideuse, devient pour ces malheureux une délivrance.

Après avoir enduré ce que j'ai enduré, vu ce que j'ai vu, et tout cela sans aucune faute ou crime, sans aucun jugement, pour le bon plaisir du Gouvernement; otti après tout cela venir faire ma soumission ou accepter qu'on me grâcie, serait un acte insensé inqualifiable. Si le Gouvernement a vraiment senti l'horreur de ses actes et s'en est repenti, il doit rendre à leurs foyers tous ceux qui dans l'exil et les prisons n'ont pas encore succombé, dédommager les vols et les pillages, punir les responsables de ces exécutions en masse, de ces malheurs et cela sans attendre aucun acte de soumission ni de recours en grâce de la part de ses victimes. Après que ma patrie a été détruite, livrée à la rapine, vivre ici où n'importe où n'a aucune différence pour moi.

Vous me donnez la promesse que je serai nommé à un poste égal au mien dans la ville que je désirerai, mais vous oubliez la loi qui ordonne le renvoi de tous les fonctionnaires Kurdes de leurs fonctions et leurs déportations.

Donc, cette nomination ne peut-être que temporaire, une nouvelle déportation la suivrait aussitôt.

N'étant pas convaincu de la bonne foi et de la sincérité du Gouvernement, je ne peux conseiller à personne d'aller se livrer au Gouvernement. Guéradi Lezki Agha, le neveu de Khalid Bey et ses domestiques ainsi qu'une vingtaine d'autres personnes avaient eu confiance et étaient rentrés au vilayet et ont été graciés. Où sont-ils maintenant ? Tous n'ont-ils pas été sauvagement massacrés. Ayant cet exemple devant les yeux, comment puis-je conseiller à qui que ce soit d'aller se soumettre ou moi-même venir.

Personne ne peut nous sauver si une fois entre les mains du gouvernement, il ordonne

notre extermination. Vali Bey peut-être l'homme le plus honnête, le plus loyal du monde, mais il ne peut rien en présence des ordres de ses chefs.

En les exécutant, il s'excusera de son impuissance, et le tour sera joué.

Je ne rentrerai à Bayazid que lorsque les millions de Kurdes qui sont en exil et que j'ai vu de mes propres yeux à quel traitement impitoyable et faisant honte à la civilisation du XXème siècle sont soumis et ainsi que ceux qui se sont réfugiés en Perse, Syrie et Mésopotamie, auront réintégré leur foyer.

Je ne crois pas qu'après un examen de conscience aucun homme honnête et loyal puisse me blâmer de ma ligne de conduite.

Remerciez Khalil Bey, Directeur des postes et télégraphes et recevez mes amitiés.

22 Février 1928.

DUNDAR ZADE.

Nouman Khouloussi.

Flagrant délit

Les droits reconnus aux non Turcs par un Ministre Turc

Mahmoud Essad, ministre de la justice d'Angora, l'homme entre les mains de qui la direction de la justice de la République est confiée, dans un discours politique fait devant ses électeurs à Odémiche et publié par le journal Turc « Milliyet » du 19 Septembre 1930, No. 1655, parlant des minorités dit textuellement ce qui suit :

Nous vivons dans le pays le plus libre du monde qui s'appelle la Turquie. Votre député ne pourrait pas trouver un milieu plus propice pour parler avec sincérité de ses convictions. Donc je ne cacherai pas mes sentiments. Le Turc est le seul seigneur, le seul maitra de ce pays. Ceux qui ne sont pas de pure origine Turque, n'ont qu'un seul droit dans ce pays; le droit d'être serviteur, le droit d'être esclave.

Que l'ami ainsi que l'ennemi et même la montagne sachent cette vérité.

Toute commentaire n'est-elle pas superflue devant ce cynisme, cette insolence.

Est-ce qu'il se trouverait encore des Etats ou des nations, dignes de cette qualification, pour blâmer les Kurdes de s'opposer par les armes à un prétendument moderne gouvernement qui a de telles conceptions de la liberté et des droits de l'homme et qui cherche à les réduire en état de serviteurs et d'esclaves.

Malgré tout nous voulons être optimistes et ne pas le croire.

Quant à ce ministre et son gouvernement, nous leur répondrons sur les champs de combat.

Statistique des massacres de 1925.1928 par village

Les massacres de Lidja.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante	Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Bichtet	40	200		Dizdini	16	78	24
Héraq	50	250		Aleq	15	74	14
Féra	30	150		Bermal	10	49	1
Bakin	150	748	12	Tauzlé ⁵	30	148	2
Matmor	15	75					
Mélikan	50	249	11		1284	6370	239
Djofhin	25	120	5				
Barsam	13	64	12				
Mazmaz	40	198	21				
Sinni	60	299	14				

Les massacres de Darhini.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante	Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Tépé-Keuy ¹	70	349	21	Meyer-Souhahe	45	12	213
Djilkéni	40	200		Ardichan	15	4	52
Serdi	50	249	18	Quildan	10	8	40
Dirkan	30	150		Sakiq	12	12	38
Djamalac	40	200		Kech Kuvar	8	50	
Fiss	60	298	23	Kerlénos	30	18	120
Ftétir	52	260		Chénisan	25	36	89
Cheklat ²	80	398	25	Mézréqor	8	12	37
Hori	30	150		Sifan	300	150	975
Réza	60	292	8	Chidnan	20	7	87
Ayngol	15	75		Tvérin	10	13	29
Daïla ³	30	147	13	Karini	15	12	58
Marki	30	150		Méradan	30	17	130
Chelli ⁴	120	585	15	Kirpas	7	13	20
Goulli	15	75		Timaq	15	13	38
Ferhat	18	90		Bou Khan	15	37	42
				Monski	10	13	25
				Kazana	80	13	387
				Mezré-Kébir	33	22	143
				Kanlen	15	21	44
				Djan-Sor	80	25	375
				Hot	20	12	67
				Valir	90	28	322
				Sizahil	15	20	55
				Tarbatchour	200	85	869
				Chin	32	21	110
				Achkésar	18	2	86
				Déri-Kori	13	5	60
				Bazam	16	2	74
				Araqil	18	3	87
				Araqil-Sagir	30	20	125
				Ali-Tchapan	28	10	118
				Araqil-Baseradq	50	18	204
				Quermiq	16	12	60
				Duchmalan	21	14	83
				Tchirèq	25	3	112
				Ziyaret	19	20	72
				Modan	50	4	210
				Rotdja	100	75	340
				Tchémeni	80	45	344
				Kapart	150	12	732

¹ Les habitants de ce village furent mitraillés après avoir été ligotés l'un à l'autre. L'agha du village, Tair Agha dut assister à cette boucherie et fut morcelé par des coups de baïonnettes.

² Trois femmes enceintes ont été éventrées et deux hébés étranglés dans leur berceau par Hassan Caouiche, sergent turc originaire d'Angora commandant du peloton d'exécution.

³ Le capitaine de cavalerie Hifzi Bey choisit douze des plus belles filles du village et les livra à sa soldatesque pour les violer et leur donna l'exemple en violant lui-même deux de ces malheureuses, qui toutes périrent après d'atroces souffrances.

⁴ Kasso, un des survivants de ce village a témoigné que cinq des habitants de ce village après avoir été imbibés de pétrole furent lancés au milieu du village en flammes et périrent après avoir parcouru les rues du village en torches vivantes au milieu de cris déchirants.

⁵ Aïcho et Gueulé, deux jeunes filles du village, âgées de 9 et 10 ans succombèrent des suites des violations, qu'elles subirent de la part des soldats turcs.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Bormèq	18	11	76
Yehdèpir	19	22	69
Dilhétan	16	15	58
Déri-Nali ¹	28	25	96
Alian	160	89	622
El Fian	50	80	160
Gueydamor	16	33	47
Mela Abdoullah	30	16	108
Halalan	19	17	75
Eski-Keny	16	11	64
Harabé	26	9	120
Litvir	20	8	92
Kartag	5	12	13
Total	2197	1357	8694

Les massacres de Nassibine.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Kerhich	35	40	110
Kertauvvin	100	58	480
Arbed	45	50	140
Nerguizlo	15	20	35
Tel Yakoub	10	62	
Tel Magar	20	19	68
Chyicheq	50	72	118
Baksian	30	62	90
Gorin	35	19	140
Kala	100	35	400
Total	440	384	1581

¹ Ahmo Agha, l'agha de ce village et ses 14 hommes après avoir été rendus immobiles par des coups de baïonnettes furent achevés sous les sabots des chevaux qui les piétinèrent pendant une demie heure.

Les massacres de Habab.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Marin	50	50	200
Guiri-Mina	40	70	130
Merbab	40	12	180
Gundi-Chukro	45	50	150
Kauter	35	28	120
Tel-Hassan	38	40	160
Tel-Djihhan	102	50	440
Aznavor	30	28	118
Badib	50	15	220
Harbemichga	15	19	50
Sidri	20	15	80
Harbeali	120	150	400
Harbeqefi	35	86	60
Nefi Habab	20	12	80
Ebeh	30	5	140
Baminem	40	80	124
Quelsora	60	19	280
Queng	25	60	40
Koulbikan	20	28	70
Chouchani	50	25	220
Qui Yoh	40	60	130
Total	905	902	3402

Les massacres de Erdochine.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Hèhmoq	25	5	120
Kotchir	10	9	36
Kof	30	163	
Sayer	15	75	
Broudj	25	4	120
Guilder	5	12	10
Saffan	15	27	45
Total	125	295	331

Les massacres de Tchapak-Tchour.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Aziza	65	5	150
Sahniz	45	22	106
Seydaù	25	120	10
Sigui	40	15	170
Ifnoki jor	207	12	320
Ifnoki jir	37	18	130
Dèq	50	29	213
Kass	25	13	98
Tchani	47	95	97
Hizabau	10	9	41
Fahzan	25	12	102
Total	576	350	1337

Les massacres de Eilan.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Telsifan	35	71	84
Sturan	40	80	125
Abdeqan	50	100	140
Delavi Kasri	60	107	190
Hadjigesian	30	90	55
Haralmichqui	50	120	130
Serquani	30	70	83
Hasab Gayé	15	50	20
Harab Causné	20	60	38
Dibéq	25	64	42

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Diran Aga	100	190	280
Mimhan	25	50	20
Cheik Kidr	30	59	95
Baverd	25	60	10
Chabourk	20	65	5
Kankarab	20	45	15
Banh	30	75	70
Berudji	15	35	12
Ala Kamiche	170	315	280
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	790	1706	1694

Les massacres de Midiat.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Badjin	80	40	300
Kefalâb	20	18	75
Barbaus	30	20	130
Dalin	150	220	260
Nebi	100	195	300
Moukri	70	120	160
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	450	613	1225

Les Massacres de Badjérin.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Derchamr	10	25	24
Kesfre	70	160	119
Kardmin	10	29	18
Nefbadjérin	45	18	175
Témerzi	30	19	128
Soran	40	55	140
Daskan	30	67	132
Kakvan	25	56	38
Médé	20	50	45
Aynord	30	67	90
Mézizé	120	220	366
Také	20	58	30
Kefrézi	50	78	129
Kémi	25	48	62
Habinka	18	28	30
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	548	978	1526

Les massacres de Kerboran.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Deir Salib	30	62	78
Hermin	20	82	16
Tchélék	22	28	68
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	72	172	162

Les massacres de Hassan Keif.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Dirhan	10	25	24
Hissan	12	18	35
Kassrdjirin	15	28	42
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	37	71	101

Les massacres de Diarbekr.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Kogni	50	28	200
Bachmello	40	50	140
Karmichlo	35	40	120
Korkdji	13	58	10
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	138	176	470

Les villages de Aktépé, Hass, Guzel-Cheik, Hadji-Kerb, Tel-Habouch furent cernés par les soldats turcs et pas une maison ne put échapper au feu qu'y mirent ces soldats. Le sort de ses habitants n'a pas pu être connu jusqu'à présent, quoique la rumeur publique dit que tous ont péri dans les flammes, n'ayant pas de données fixes nous ne pouvons pas fournir de chiffres.

Les Massacres de Guéndj.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Mélékan	80	122	360
Hézarchaw	60	82	220
Broudj	25	68	30
Ifeq	28	40	95
Solaban	100	150	330
Harbézan	30	84	68
Yekmal	18	56	30
Azade	32	64	86
Kassi	17	40	35
Bukla	100	45	420
Galbi	40	64	135
Mazquift	8	19	15
Terbas	10	48	5
Mélabirma	25	64	48
Serba	50	80	165
Iuqok	20	64	32
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	643	1094	2074

Les massacres de Ifnot.

Nom du village	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Ifnot	25	80	24
Kispazar	30	60	85
Kamikan	20	40	58
Kanirech	30	50	95
Tohla	150	180	360
Djerk	60	28	240
Bora	30	48	98
Djéba	30	60	85
Tchoriqchima	10	28	19
Bagdjé	80	40	320
Sirané	5	15	5
Kara Baldjik	60	88	195
Sagniss	60	92	210
	<u>590</u>	<u>809</u>	<u>1794</u>

Statistique des massacres par région.

Nom de région	Maisons brûlées	Population massacrée	Population survivante
Les massacres de :			
Lidja	1284	6370	239
Darhini	2197	1357	8694
Erdochine	125	295	331
Tchapaktchour	576	350	1337
Nassibine	440	384	1581
Habab	905	902	3402
Elian	790	1706	1694
Midiat	450	613	1225
Badjérin	548	978	1526
Kerboran	72	172	162
Hassan Keif	198	176	101
Guéndj	643	1094	2074
Ifnot	590	809	1794
Diarbekr	138	176	470
	<u>8758</u>	<u>15206</u>	<u>24630</u>



Un détachement des forces nationales Kurdes, dans les gorges des montagnes de Midiat.

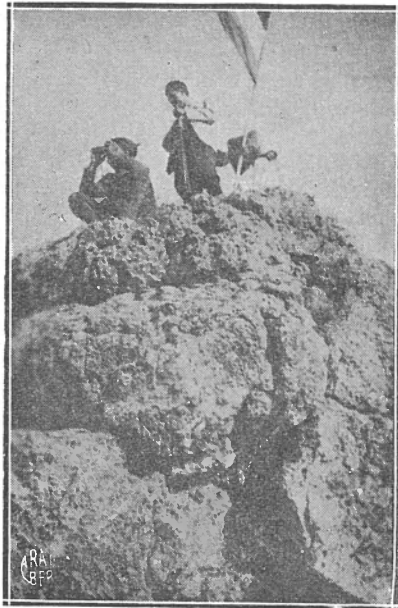
Bibliographie

- Ainsworth, William — A personnel narrative of the Euphrates Expedition 2 vol. London 1838.
- Ainsworth, William — Travels and Researches in Asia Minor chap. XXXI London 1898.
- D'Allemagne H. R. — Du Khorasan au pays des Bakhtiaris 4 vol. Paris 1911.
- Ahmed i Hami — Zin u Mem Constantinople 1919.
- Anastase, Marie P. — La découverte récente des deux livres sacrés des Yézidis — Anthropos, international Zeitschrift. Völker u. Sprachen Kunde II p. 1 Wien.
- Anastasius — El yezidiye; dans la revue arabe El Méchrik Beyrouth 1899.
- L'Asie — Française — Les Kurdes racontés par eux-mêmes.
- Bachmann, Walter — Kirchen und Moscheen in Armenien und Kurdistan. Leipzig 1913.
- Bause, Ewald — Durch norden Mesopotamiens Petermanns Mitteilungen LVII. I. 119 und 172 Gotha 1911.
- Bause, Ewald — Am Euphrat — Deutsche Rundschau für Geographie XXXV p.463 et 529. Wien 1913.
- Barb. H. A. — Gesichtliche Skizze der in der Chronik von Schref behandelten 33 verschiedenen Kurdischen Fürsten gestrichler Wien 1858/59.
- Becker L. — Reise von Basra durch Mesopotamien nach Mosul, Globus XVII 121-26. Braunschweig 1870.
- Becker L. Eine Karavanreise von Mosul nach Aleppo, Globus XXIII 172-184 Braunschweig 1873.
- Bebusch, O. — Remm seculo quinta decima in Mesopotamia gestarum librum Oratislaviae 1838.
- Beidar, Paul — Grammaire Kurde. Paris 1925.
- Beleck, M. — Untersuchungen und Reisen in Transkankasien, Hoch Armenien und Kurdistan, Globus LXVIII et LXIV. Braunschweig 1893.
- Benedictsen Age Meyer — Les dialectes d'Armrossan et de Pawa. Kabout 1921.
- Beresine — Recherches sur les dialectes Musulmans, Casan 1853.
- Berliner, Borchardt — Silberschmiedarbeiten aus Kurdistan Berlin 1922.
- Bewsher I. R. — On part of Mesopotamien contained between Sheriat El-Beytha, on the Tigris, and Tel Ibrahim. Journal of R. G. S. XXXVII 160 — 82 London 1867.
- Binder, Henri — A travel in Kurdistan.
- Bishop. I. L. Bird — Journeys in Persien and Kurdistan London 1891.
- Bittner Maximil — Die heiligen Bücher der Yeziden Wien 1913.
- Bittner M. — D. Kurdégan Uschnuye u. d. Stadt Urmiye Wien 1892.
- Blau — Die Stämme des nordöstlichen Kurdistan Leipzig 1858-62.
- Blu, Dr — Articles parus dans Zeitschrift der Deutchen morgenlandischen Geselochaft 1858. T. XII 1862 T. XVII.
- Brant — Notes of a Journey through a part of Kurdistan in the Summer of 1838 London.
- Brugoh — Gesandtschaft in Persian Leipzig 1862.
- Bryce. I.— Transkaukasia and Ararat London 1877.
- Butyka. D. — Das ehemalige Wilayet Dersim Wien 1892.
- Butyka. D. — Les Kurdes de l'ouest et leur pays dans les contrées situées au nord ouest de la Turquie asiatique, Budapest 1892.
- Cameron V. — Our future highway. Travels in Syria an the Euphrates Valley 2. V. London 1880.
- Carra de Vaux, Baron — Notice sur les Kurdes, Revue de l'Orient Chrétien. T. I 1896.
- Cernik, Jos. — Technische Studien expedition durch die Gebiete des Euphrat und Tigrgi Gotha 1876.
- Ceyp, A. J. — Die Yezidis, Allg. Zeitung. beilage 1890.
- Chabot, I. B. — Notice sur les Yezidis, Journal Asiatique 1896 (syrischer text) Paris 1896.
- Chantre, Ernest — Exploration dans le Kurdistan et l'Arménie, au Congrès de soc. franc. de géogr. Lyon 1881 p.p. 209-217.
- Chadzke. A — Etudes philologiques sur la langue Kurde Paris 1857.
- Chahbaze Agop — Histoire Kurdo-Arménienne, Constantinople 1911.
- Chantre, Ernest — Les caractères ethniques des Anhariés et des Kurdes, dans bull. soc. anthr. de Lyon 1882 A. 1.
- Chantre, Ernest — Les Kurdes, Lyon 1897.
- Chantre, Ernest — Recueil de notices et récits Kurdes, Petersburg 1860.
- Chanykow — Vermittelungen in Sandg' Bulak, Petersburg 1856.
- Charnoy — Cherefnamé, Histoire des Kurdes par Mir Cheref de Billis (traduction Française), Petersburg 1868-1875.
- Cheref, Prince de Billis — Cherefnamé, texte persan. Histoire des Kurdes. Caire 930.
- Chodzko — Etudes philologiques sur la langue Kurde. Jour asiatique série V, tome IX. p. 297. 1853.
- Cholet Ce de — Arménie, Kurdistan et Mésopotamie Paris 1892.
- Choronensis Mosis — Histoire Armenicae libri III London 1736.
- Clayton, L — The Montains of Kurdistan 1886-1888.
- Clément. A — Excursion dans le Kurdistan Otoman, de Kerkuk à Revandouze. Paris 1866.

- Clément, A — Excursion dans le Kurdistan dans *Globe*, Genève 1860.
- Coq, Aeb. v. de — *Kurdische Texte*; Berlin 1903.
- Comité de l'indépendance Kurde — *Kurdistan ou Arménie* Le Caire 1919.
- Dangin, Thureau — Article dans la *Revue d'Assiologie* V, 99, VI 67.
- Dixon, B — *Journey in Kurdistan* London 1910.
- Driver — The name Kurde and its philological connexions *J. R. A. S.* 1923 p. 393-403.
- Driver — Dispersion of the Kurdes in ancient times *J.R.A.S.* October 1921, p.563-72.
- Egniazaroff — *Essai sur les Kurdes et les Yézidis du gouvernement D'Erivan* — Karan 1888.
- On a raft through the desert 2. v. London 1881.
- Evlia Tchélébi — *Séyahetnamessi*. « Notes de voyage ». Constantinople.
- Fawler S — *Drei jahre in Persien und Reise-nabendtuer in Kurdistan* 2. v. Achen 1842.
- Fossum, L.O. — *A Pratical Kurdisch Grammer* 1919.
- Frank, Rudolf — *Sheich Adi, der grofse heilige der Yezidis*, Berlin 1911.
- Fraser — *Travels in Kurdistan*. 2. v. 1846.
- Garzoni — *Grammatica e Vocabolario della lingua Kurda*. Roma 1787.
- Giamil -- Monte Singar. *Storia di un popolo ignoto*. Roma 1900.
- Grandville — *Le tsarisme en Asie-Mineure*, Rome politique internationale 1917.
- Grothe, Hugo — *Vorderasien expedition 1906/7* Leipzig 1911.
- Guérinol — *Yézidi, dans la revue du Monde Musulman* Paris 1908.
- Hadank — *Die Munarter von Khunzar, Mahalatt, Nayin etc. etc.* 1926.
- Hammer — *Histoire de l'Empire Ottoman*.
- Scheich Ahmed von Geziret ibni Omar, Genanut
- Hammer — *Über die Kurdische sprache und ihre Mundarten aus dem III B. des Reise bescheibungen Avliyas* Wien 1814.
- Handee, Manzetti, H. — *Kurdistan*, Jena 1912.
- Hartmann, Martin — *Botan* 1892.
- Hartmann Martin — *Fünf Vorträge über den Islam*. Leipzig 1912.
- Hartmann, Martin — *Der Kurdische Divan des Scheich Ahmed von Geziret ibni Omar, Genanut Mela — i — Giziri*. Berlin 1904.
- Hinricho. W. — *Eine Karavanreise von Mosul neach Aleppo* Gotha 1914.
- Hoffmann — *Anszuge* p. 207. note 1639.
- Hoyboon — *The Case of Kurdistan against Turkey by prinæ Sureya Bedr-Khan*. New York 1928.
- Hoyboon. — (*Kurdish national Lague*). *The massacres of Kurds in Turkey* Caire 1928.
- Hoyboon — (*Ligue nationale kurde*). *Les massacres des Kurdes en Turquie*. Caire 1928.
- Hoyboon — (*Civata valatii Kurda*). *Kurdlerin türquiyade Katli ami Kahire* 1928.
- Hern — *Nen persische étimologie*.
- Houtum, Schindler — *Beiträge, Zum Kurdische Wortschatz*. Leipzig 1884 et 1888.
- Huntington, E. — *The valley of the upper Euphrates river and its people*. New York 1902.
- Hyvernât, H. et G. Müller — *Simonis — Du Caucase au Golfe Persique à travers l'Arménie, le Kurdistan et la Mésopotamie*. Paris et Washington 1892.
- Joya, Joseph — *Yezidi text*. *American journal of Semitic languages and literatures*. 1909.
- Jamben, P. Amédée — *Voyage en Arménie et en Perse*, 1805.
- Jules Leclercq. — *Voyage au Mont Ararat*. Paris 1892.
- Justi — *Kurdische grammatik*. Petersburg 1880
- Jonquière, De la — *Histoire de l'Empire Ottoman*.
- Kawalewski E. de — *Les Kurdes et les Yezidis*. Bruxelles 1890.
- King L.W. — *The sculptures of Behistan*. Londres 1907.
- Kiinner, John Mac Donald — *Voyage dans l'Asie Mineure et le Kurdistan* 2 v. 1813.
- Klaproth — *Various Studies on Kurdish*. Wien 1808.
- Klaproth — *Kurdisches Wörter verzeichniss*. Wien 1814.
- Klippel, Ernst — *Unter Druzen, Kurden und Teufels ambetern*. — Berlin 1926.
- Kotshy — *Reisen im Anatolien, Cypren, Tau-rus, Syrien und Kurdistan* 1840-62 Gotha, Wien.
- Lammeeus Henri — *Le massif du Gabel Seman les Yezidis de Syrie*. Beyrouth 1907.
- Layard Henri — *Ninveh and Babylon*. London 1853.
- Layard, Henri — *Ninveh and its remains*. London 1850.
- Layard, A.H. — *A description of the province of Khuzistan*. London 1846.
- Layard, H. — *Early adventures in Persia, Sussiana and Babylon*. 2 v. London 1888.
- Lehmann, C.F. Haupt — *Armenian Einst u. jetzt*. Berlin 1910.
- Lehmann Haupt — *Materielle Zum älter. gesch. Armeniens*. Göttingen 1907. p. 123.
- Lerch, Peter — *Woschungen « über die Kurden and iranischen Nordchaldäer*. Petersburg 1857/58.
- Lettres édifiantes et curieuses, écrites de missions étrangères*. 15 v. II Levant. III Perse. Lyon 1819.
- Livre jaune du gouvernement français*, publié en 1892.
- Loutfi — *Emir Bedr-Khan*. Caire 1907.
- Loutfi, Historiographe — *Taribi Loutfi*. Constantinople.
- Makas, Hugo — *Kurdische texte im Kurmandji — Dialect aus, der gegend von Märdin*.
- Mann, Oscar — *Die Mundartin der Lur Stäm-din*. Berlin 1906/9.
- Mann, Oscar — *Die Mundartin der Lur Stäm-me in südvestl. Persien*. Berlin 1910.
- Mann, Oscar — *Kurdisch — Persisch Forschungen, Abteilung IV. Kurdische Dialekt*.

- Maunsell F. — *Kurdistan*. London 1894.
- Memdough — Cheik Sultan — *Histoire des Emirs Kurdes*.
Menant Joachim — *Les Yezidis*. Paris 1892.
- Millingen F. — *Wild life among the Koords*. London 1870.
- Minorscky — Dans l'encyclopédie de l'Islam, articles Kurdes, Kurdistan etc., etc.
- Molineux — *A Journey in Dersim*. London 1914.
- Moltke — Graf Hellmuth von — *Feld-Maréchal — Œuvres complètes t. II et lettres à sa mère et à sa fiancée*.
- Mooke Hellmuth — *Das Land und Volk der Kurden*, dans *Vermischte Schriften zur orientalische Frage*. p. 289. Berlin 1892.
- Morier — *Second Journey*. 1812.
- Morgan — *Mission scientifique en Perse*. Paris 1904.
- Morgan J. de — *Essai sur les nationalités*. Paris 1917.
- Moustapha Nouri pacha — *Abede-i-Iblis (Les adorateurs du diable)*. Constantinople 1915.
- Müller Friedrich — *Kurmanji — dialect der Kurdensprache*. Wien 1894.
- Müller Friedrich — *Kurdisches und syrisches Wörterverzeichnis*. Wien 1863.
- Newmann — *A thousand miles on horse-back through the valley of the Euphrat*. New York. 1879.
- Nikitine — *Les Kurdes et le Christianisme*.
- Nikitine — *La féodalité Kurde dans la revue du Monde Musulman*. T. LX. 3e trimestre. 1925.
- Quelques observations sur les Kurdes. *Mercure de France*. T. C.L.V. 1 Janvier, 1 Février 1921.
- Nolde — *Reise nach Inneraralien, Kurdistan und Armenien*. Braunschweig 1895.
- Nöldeke — *Gram. der neusyrischen Sprachen*. Leipzig 1868.
- Nöldeke — *Kardu und Kurden*, dans le *Festschrift*. Berlin 1898. p. 71-81.
- Perrot — *Les Kurdes de Haïmaneh*, dans la *revue des deux mondes*. Février 1865.
- Plutarque — *Vie de Lucullus*.
- Pott — *Some articles on Kurdish* dans *Zeitschrift für die Kurde des Morgenlandes*. Dermold.
- Pott — *Naturgeschichtliches aus den Kurdischen und anderen Sprachen Westasiens*.
- Prym et Socin — *Kurdische Sammlungen*. 4 v. Petersburg 1887/90.
- Puchotein — *Reise in Kurdistan*. Berlin 1883.
- Rawlinson — *Notes on a Journey from Tabriz through Persian Kurdistan*. *Jour. of Roy. geogr. soc.* T. X. London.
- Rawlinson — *Notes on a march through the prov. of Lauristan to Kermanschah*. *Jour. of geogr. soc.* T. VIII. London.
- Reclus Elisée — *Nouvelle géographie universelle*. p. 342.
- Reinach — *Les mercenaires de Pergame*, *Revue archéologique*. 1909 p. 115.
- Revue de l'histoire des religions. 43e année T. 85. Paris 1922.
- Rich — *Notes on Kurdistan*. London 1836.
- Rich — *Narrative of a residence in Kurdistan*. London 1836/37.
- Riley — *Cristians and Kurds in eastern Turkey*. London 1889.
- Rivayre D. de — *Les vrais Arabes et leur pays Bagdad et les villes ignorées de l'Euphrate*. Paris 1884.
- Roediger et Pott — *Kurdische Studien*, dans la *Zeitschrift für Kurde des Morgenlandes* L III à VIII.
- Roediger et Pott — *Kurdische Studien*. 1940.
- Rhea — *Grammar and Vocabulary of the Kurdish language of the Hakari Dialekt*. *Journal of the American soc.* vol. X, No. 1, 1872.
- Sachan — *Die lage von Tigranokerta*. Berlin 1881.
- Sachan Eduard — *Am Euphrat und Tigris*. Leipzig 1900.
- Sachan Eduard — *Über die Reise von Herrn Burchardt nach Kurdistan*. Berlin 1896.
- Salname-i-Vilaleyti Diar Bekr. « *Annuaire du Vilayet de Diar-Bekr* ». 1293, 1297, 1301.
- Salname-i-devleti Aliye Osmaniye. « *Annuaire de l'Empire Ottoman* ». Constantinople 1312.
- Sandreczki — *Reise nach Mosul und durch Kurdistan nach Urmia*. Stuttgart 1857.
- Sassouni-Garo — *Anciennes Relations Kurdo-Arméniennes*. *Hairenik*, mensuel Arménien, 8me année 1930.
- Schläfli — *Beitrage zum ethnographie Kurdistan*. Gotha 1863.
- Sekban Dr Chukri — *Kurdler Turqlerden ne isteyorlar (Ce que demandent les Kurdes des Turcs)*. Caire 1923.
- Simonis Müller — *Arménie, Kurdistan, Mésopotamie*. Paris 1882.
- Siouffi — *Notice sur la secte des Yézidis*. Paris 1882/85.
- Soane — *To Kurdistan and Mesopotamien in Disguise*. London 1912.
- Soane — *Grammar of the Kurmanji*. London 1913.
- Soane — *Two years in Kurdistan*. Boston 1908.
- Socin Albert — *Kurdische Sammlungen, Erzählungen, und Lieder im Dialekte von Botan*.
- Socin — *Die Sprache der Kurden*.
- Southgate — *Narrative of a tour through Armenia, Kurdistan*. London 1840.
- Strabon — *Carte géographique* — 60 av. J.-Ch.
- Sykes — *Journ. R. Anthropol. Inst.* XXXVIII. 1908. p. 470.
- Sykes — *Journeys in north Mesopotamien*. — London 1907.
- The *Kurdish Tribes of the Ottoman Empire*. London 1908.
- Taylor John — *Travels in Kurdistan*. London 1865.
- Taylor John — *Journal of a tour in Armenia, Kurdistan* London 1868.
- Tchéraz Minass — *Les Yézidis, étudiés par un explorateur Américain*. Louvain 1891.
- Tomaschek — *Sasun und das Quellengebiet des Tigris*. Wien 1895.

- Vital Guinet — La Turquie d'Asie. Paris 1892.
Xenophone — Retraite des dix milles.
Yaba, Alexandre. — Recueil de notices et récits Kurdes, Petersbourg 1860.
Yaba, Alexandre. — Dictionnaire Kurdo-Français. Petersbourg 1876.
Yorke — A Journey in the valley of the Upper Euphrate. London 1896.
Zardine — Babdinan Kurmanji. Bagdad 1922.
Zarzacki — La question Kurdo-Arménienne, dans la revue de Paris.. Année XXI. T. II. Mars-Avril 1914.
- Zilinski Stepan — Les Kurdes. Tiflis.
Ziyaeddin Pacha-El-Hediyett-el-Hamidiye fi Lugat-el-Kurdiye. (Dictionnaire Kurdo-Arabe). — Constantinople 1892.
Wagner Moritz — Reise nach Persien und dem Lemde der Kurden. Leipzig 1852.
Wilhelm Eug. — La langue des Kurdes. Paris 1883.
Wunsch — Reise in Kurdistan. Wien 1883.
Wunsch — Meine Reise in Armenien und Kurdistan. Wien 1884.



Le drapeau Kurde et l'avant-garde des forces nationales Kurdes sur les montagnes de Botan.